
LA
REVUE NATIONALE

Recueil Mensuel
DE LECTURES CANADIENNES-FRANÇAISES

Paraissant le 1er de chaque mois.

RELIGION, PATRIE, LITTÉRATURE, HISTOIRE, VOYAGES, ARTS,
SCIENCES, FINANCES, INDUSTRIE, COMMERCE,
AGRICULTURE, &c.

ABONNEMENTS

Bell Téléphone 2883

CANADA ET ETATS-UNIS	{ 1 an \$3.00
	{ 6 mois 2.00
FRANCE	{ 1 an 20 francs
	{ 6 mois 12 "
ANGLETERRE	{ 1 an 15 shellings
	{ 6 mois 8 "
AUTRES PAYS	{ 1 an \$5.00
	{ 6 mois 3.00

Le numéro 25c.

Strictement payable d'avance

La direction ne se rend pas responsable des manuscrits refusés.
Tous droits de reproduction et de traduction réservés.

Pour les abonnements et les annonces, s'adresser aux bureaux de la
Revue Nationale, 7 Place d'Armes, Montréal, ou à nos agents attitrés.

Toute correspondance devra être adressée à M. J.-D. Chartrand,
directeur, 7 Place d'Armes, Montréal.

La date indiquant, sur l'adresse, la fin de l'abonnement sert de reçu à
l'abonné.

EUSÈBE SENÉCAL & FILS, IMPRIMEURS-ÉDITEURS

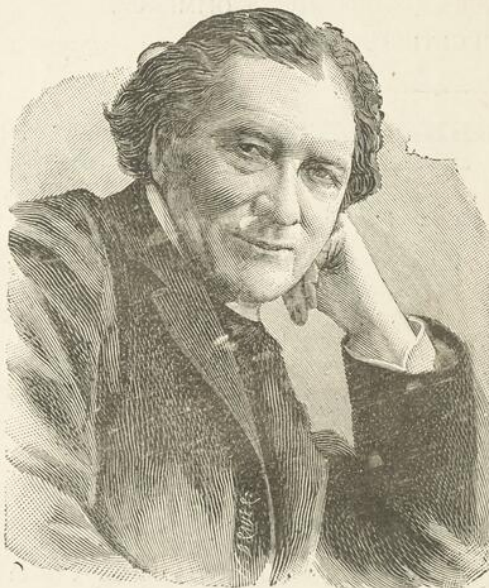
20 Rue Saint-Vincent, Montréal



BONS VIEUX VINS FRANÇAIS

(EFFET DU TRAITÉ FRANCO-CANADIEN)

La Compagnie des Vins de Bordeaux (Bordeaux Claret Company) a dans ses caves vingt mille douzaines de vieux Claret, Bourgogne, Sauternes, Port, Sherry, qu'elle offre aux prix de \$3 et \$4 la caisse de douze grosses bouteilles. Tous ces vins sont garantis purs et importés directement des vignobles. Ils sont recommandés par les médecins et presque toutes les meilleures familles de Montréal en ont fait l'essai et n'en veulent pas d'autres. Leurs caves sont ouvertes au public et les acheteurs peuvent goûter le vin aux barriques même. Ecrivez pour liste de prix à LA Cie DES VINS DE BORDEAUX (Bordeaux Claret Company).
Bureau à Montréal, 30, rue Hôpital, téléphone 2424. Bureau à Bordeaux, 17, Allée de Boutaut.



A MARIANI

Il est parfait, en vérité,
Ce vin qui vous rend la santé
Et qui dissipe l'humeur noire,
Il est de telle qualité
Que, du moment qu'on l'a goûté,
On voudrait tous les jours se croire
Languissant et débilité,
Pour avoir prétexte à le boire.

VICTORIEN SARDOU.

VIN MARIANI

A LA

Coca du Pérou

Le plus efficace et le plus agréable des toniques et des stimulants, ne constipant jamais.

Préparé avec des feuilles fraîches de Coca de provenance directe et de premier choix, le **VIN MARIANI** est prescrit avec succès depuis 20 ans dans toutes les maladies de voies respiratoires et digestives. Son action analgésique sur les muqueuses et ses propriétés stimulantes et toniques en font le médicament par excellence pour combattre l'**Anémie**, la **Chlorose**, la **Dyspepsie**, la **Gastralgie**, les **Laryngites**, les **Granulations de la gorge**, etc.

D'un goût très agréable, il convient parfaitement aux convalescents et aux personnes les plus délicates.

Vendu chez les Pharmaciens, Epiciers et Marchands de Vins.

Nous adressons un album contenant 33 photographies des personnes célèbres qui ont témoigné de l'excellence du **VIN MARIANI**.

LAWRENCE A. WILSON & Cie.

MONTREAL

Seuls Agents au Canada pour

MARIANI & CIE, de Paris,

et le CHAMPAGNE "GOLD LACK SEC."

Dans la correspondance avec les annonceurs prière de mentionner la *Revue Nationale*.

ANALYSE DU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

M. A.-D. De Celles présente aujourd'hui aux lecteurs de la *Revue Nationale* une étude historique absolument remarquable. La comparaison des moyens de colonisation, employés par nos ancêtres et par ceux de nos voisins, est faite à un point de vue très élevé, avec des réflexions personnelles et des considérations nombreuses, d'un ordre vraiment supérieur.

Notre regretté collaborateur, qu'une mort cruelle vient de nous enlever si rapidement, *M. Joseph Marmette*, nous donne la suite de : *A travers la vie*, son intéressant roman de mœurs canadiennes.

Cette fois, *M. John Hague* abandonne les finances pour nous parler de Montréal et de Toronto. Il en fait une comparaison impartiale et très curieuse.

Hermance a une nouvelle pleine de fraîcheur et de jeunesse et *M. Jules Lanos* nous donne également une jolie nouvelle, écrite dans un style rapide, avec beaucoup de gaieté et d'émotion.

M. Faucher de Saint-Maurice continue son important travail sur *Venise et la Province de Québec* et *M. Alexandre Girard* nous dépeint, en termes sobres, l'horreur d'une exécution capitale en France.

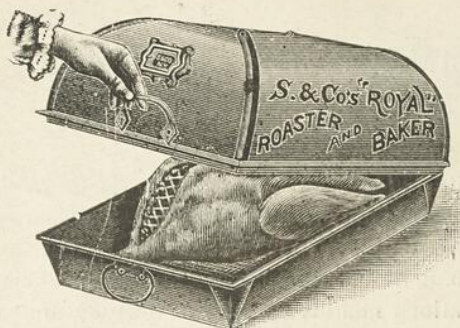
Françoise cause toujours bien gentiment des modes et du monde, et *M. Roméo Poisson* débute chez nous avec une chanson, dont la musique est d'une simplicité douce et délicate.

Puis enfin une gracieuse poésie de madame *Duval-Thibault*, la *Chronique de l'Etranger*, *Notes éparses* et *Une Causerie canadienne* viennent avec les *disparus* compléter ce numéro particulièrement intéressant et varié.

NOTE DE LA DIRECTION

Pour faire suite aux renseignements fournis dans le numéro de mai, de la *Revue Nationale*, à propos du concours de *nouvelles*, ouvert jusqu'au 1er août prochain, nous avons apporté les changements suivants :

Les concurrents, au lieu de donner leur nom, devront simplement mettre, en tête de leur copie, une devise ou un numéro d'ordre et y ajouter une adresse quelconque où devra leur parvenir les décisions prises concernant leurs manuscrits.—LA DIRECTION.



Rotissoire Royale, épar-
gnant 20 o/o de **Viande**, et
dispensant d'arroser le rôti.
\$1.00 à 2.25 chaque.

**Sorbetières, Glacières, Ten-
deuses à Gazon, Outils de
Jardin, Ustensiles de cui-
sine, Coutellerie, etc., etc.**

CHEZ

L.-J.-A. SURVEYER,

Tel. 1914. 6 Rue St-Laurent

Under
The Patronage of
H. R. H.
the
Prince of Wales.



Under
Patronage
of
His Excellency
Lord Aberdeen.

LAZENBY'S**LAZENBY'S PICKLES****HARVEY'S
SAUCE****LAZENBY'S SOUP SQUARES****LAZENBY'S TABLE JELLIES**

PREPARED FROM

THE ORIGINAL RECIPE

BEARS THE WELL KNOWN LABEL

Signed

*Elizabeth Lazenby***LAZENBY'S POTTED MEATS****LAZENBY'S SOUPS****EN VENTE CHEZ TOUS LES PRINCIPAUX EPICIERIS.****Restaurant Princesse Louise****GEO. CHARTRAND**

PROPRIETAIRE

1636 RUE NOTRE-DAMEBell Téléphone 2201 **MONTREAL***Liqueurs de premier choix**Repas à toute heure**Prix Modérés.*

NOUVEAUX procédés
américains pour plom-
bage de dents, en porcelaine
et en verre, plus résistant
que le ciment, imitant par-
faitement la dent.

Nouveau métal pour pa-
lais, extra léger. Nouveau
procédé pour plomber et
extraire les dents sans dou-
leur.

A. S. Brosseau, L.D.S.

No 7, rue St-Laurent

MONTREAL**Veillez commander votre "GINGER ALE" chez GURD.**Dans la correspondance avec les annonceurs priere de mentionner la *Revue Nationale*.



LA NOUVELLE-FRANCE

ET LES COLONIES ANGLAISES SOUS L'ANCIEN RÉGIME (1)

Les annales des Etats-Unis, dans leurs origines, se présentent à nos yeux sous un aspect tout autre que celui qu'elles offrent au reste du monde. Fondées à la même époque, les colonies françaises et les plantations anglo-saxonnes transatlantiques, ont eu un développement parallèle, mais inégal, sous l'empire de causes différentes. De ce double fait découle un intérêt spécial pour nous et une comparaison s'impose entre les tentatives d'établissement de nos pères et celles de ce peuple; si longtemps notre rival, plus tard notre ennemi victorieux, et aspirant aujourd'hui, dit-on, à devenir notre maître ou, si l'on aime mieux, notre frère.

(1) Les pages qui suivent forment le dernier chapitre de l'histoire des Etats-Unis que notre collaborateur doit publier dans quelques jours.

Il serait difficile de définir les premiers essais de colonisation des Français en Amérique. Le manque d'expérience et de connaissances des pays nouveaux ouvrait, au début, la porte au hasard. Le vague plane aussi sur l'objet de ces entreprises lointaines. Les premières chartes octroyées aux gouverneurs et aux compagnies de la Nouvelle-France portent bien à la vérité que : "Sa Majesté ayant de tout temps recherché avec zèle les moyens de pousser dans les pays inconnus, la gloire de Dieu, avec le nom chrétien, fin première et principale de l'établissement de la colonie de la Nouvelle-France . . ." mais Richelieu et surtout ses successeurs poursuivaient un but qui comportait autant l'agrandissement de la France que les avantages de la religion. On vit d'abord les Français s'établir non loin de l'Atlantique, à Port Royal, puis ensuite pénétrer dans l'intérieur jusqu'au delà des grands lacs après avoir jeté les bases de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal, puis tourner vers le sud, en suivant les traces de Lasalle, de Marquette et de Joliette, marquant leur dessein de faire du Mississipi la grande voie de communication de ce côté, comme le Saint-Laurent l'est vers l'est. Avec le temps, le plan de colonisation se dessine plus nettement. En 1717, Bienville fonde la Nouvelle-Orléans, qui sera à la région méridionale, ce que Québec est à la colonie du nord.

Dès la seconde moitié du dix-huitième siècle apparaît clairement la conception gigantesque d'un empire français fortement établi sur les bords de l'Atlantique, avec Louisbourg comme boulevard, servant de refuge à la flotte française, chargée de monter la garde dans le golfe Saint-Laurent, pendant que Québec étendra son ombre protectrice sur l'intérieur du pays. Les établissements français se prolongeront vers l'ouest, à portée les uns des autres, jusqu'à ce qu'ils tournent vers le sud pour aller au devant des Louisianais qui rencontreront à mi-chemin leurs frères du Canada. Le fort Duquesne marque la dernière étape importante où pénètrent les ordres de Québec, tandis que le dra-



M. A.-D. DE CELLES

peau blanc porté par les colons de la Louisiane flotte sur le fort de Chartres.

Cette vaste conception, dont la réalisation aurait rendu française presque toute l'Amérique du Nord, est restée à l'état de rêve ; il lui a manqué, pour entrer dans le domaine des faits, des ressources en rapport avec sa grandeur. C'est aujourd'hui une vérité d'expérience que nulle puissance européenne ne pouvait, aux temps passés, prétendre à un empire colonial sérieux sans avoir une flotte redoutable, en état de tenir ouverte la route entre la métropole et ses colonies et de protéger sa marine marchande.

Colbert eut l'intuition de cette vérité que l'histoire des deux derniers siècles a rendu saisissante. Dès son arrivée aux affaires, on le voit créer de toutes pièces une flotte redoutable qui, durant quelques années, en impose à l'Angleterre, et qui aurait maintenu sa supériorité si Louis XIV, emporté par son orgueil, n'avait pas déclaré la guerre à la Hollande, coupable d'avoir osé regarder en face le Roi-Soleil. Il eut été, au contraire, d'admirable politique de s'attacher la Hollande, puissance maritime, car la flotte française unie à celle de ce pays aurait dominé les mers. Au lieu de s'allier aux Pays-Bas, l'inconsidéré monarque demande à Charles I^{er} de l'aider à écraser la Hollande qui, pour se venger, unira quelques années plus tard, ses forces à celles de la Grande-Bretagne acharnée à détruire l'œuvre de Colbert. Que de fois n'avons-nous pas eu à déplorer l'erreur de Louis XIV surtout au moment suprême de la domination française. Les chroniques du temps nous peignent l'anxiété des Anglais et des Français au printemps de 1760, après la seconde bataille des Plaines d'Abraham. Les deux ennemis, épuisés par une longue série de combats, voient encore l'issue finale indécise. Ils attendent l'arrivée de la flotte qui va ou confirmer les succès de l'armée de Wolfe, ou réparer le désastre de Montcalm et ranimer les espérances de Lévis. A la vue de la première voile qui blanchit au delà de la pointe de l'Ile d'Orléans, les cœurs battent fièvreusement et

il s'écoule une de ces minutes angoissantes décisives dans la vie d'un peuple. Enfin l'*Union Jack* détache ses vives couleurs sur l'horizon ; un cri de joie à Québec et un sanglot dans le camp de Lévis l'accueillent. La puissance maritime de l'Angleterre lui avait assuré la partie, comme quarante ans plus tard, elle ruinera les projets de Bonaparte en Orient, ira l'atteindre dans tous les ports de l'Europe, restant elle-même inexpugnable dans ses murs de bois.

La politique continentale de la France ne constituait-elle pas aussi un obstacle à ses entreprises d'outre-mer ? Jouer un rôle prépondérant en Europe et pour arriver à cette fin, abaisser la maison d'Autriche qui visait à l'empire du monde européen, tel fut l'objectif de Henri IV, de Richelieu, de Louis XIV et de Louis XV, durant une partie du règne de ce dernier. Cette ligne de conduite traditionnelle engageait la France dans des luttes incessantes, gouffre sans fond où disparaissaient ses ressources en hommes et en argent. Depuis les troubles de la Fronde (1640), jusqu'au traité de Paris, 1763 l'histoire ne compte pas moins de cinq grandes guerres sous le règne de Louis XIV et de quatre sous celui de Louis XV. Pendant la guerre de Sept Ans, alors que la lutte se faisait en Amérique dans des conditions d'infériorité numérique si décourageantes pour nous, la France qui venait de briser avec la politique de Richelieu pour faire cause commune avec Marie-Thérèse d'Autriche, n'avait pas moins de cinq armées en Europe au service de son alliée. Quel avenir pouvaient attendre les colonies avec une orientation de la politique française qui faisait de leur sort un objet tout à fait secondaire ? La réponse du ministre Berryer à Montcalm qui lui demandait des secours, résume les idées alors à la mode : " Lorsque le feu est à la maison, disait-il, on ne peut guère songer aux écuries. " Est-ce à dire que la postérité est fondée à blâmer les hommes de l'époque de s'être plus préoccupés de maintenir l'ascendant de la France en Europe que de sauver le Canada, dont la valeur leur semblait douteuse, et, qui, à travers le voile de l'avenir, leur

apparaissait bien moins séduisant qu'à nous, les enfants du dix-neuvième siècle.

* * *

Ils ne rêvaient d'aucun empire anglais, les sombres et énergiques puritains, qui, à la même époque, échelonnaient leurs établissements le long des rives de l'Atlantique. C'était la paix religieuse qu'ils cherchaient dans l'exil ; et l'intolérance, alors à l'ordre du jour dans les Iles britanniques, devint un agent d'émigration plus actif que toutes les mesures prises par le gouvernement français pour pousser des colons au Canada. Mais l'idée religieuse ne les dominait pas au point de leur faire perdre de vue les intérêts matériels. Lorsque les Puritains assimilaient modestement leur sort à celui des Hébreux, fuyant l'Egypte, ils ne restaient pas indifférents aux avantages que leur offrait la terre promise de l'Amérique, et le veau d'or finit par attirer les colons en foule, autant que la liberté de conscience. Le succès de ce soi-disant nouveau peuple de Dieu fut immense. New-Plymouth (1620) était à peine établi que le Massachusetts surgissait à ses côtés plus grand et plus prospère ; puis le New-Haven, le Connecticut et le Rhode-Island vinrent bientôt compléter le groupe des colonies puritaines. Lord Baltimore tentait à la même époque de donner droit de cité aux catholiques en Amérique, tandis que vers le sud se développait la Virginie, première colonie (1607) par ancienneté, et qui restera aussi la première en importance jusqu'à la révolution.

Sur les rives de l'Atlantique, la colonisation marchait à pas de géants ; sur celles du Saint-Laurent, elle se traînait misérablement ; en 1664, la population de cinq plantations de la Nouvelle-Angleterre s'élevait à 45,000 habitants ; à la même date, un recensement de la Nouvelle-France porte à 2,154 le nombre des colons ; l'Acadie à ce point de vue

était alors une quantité négligeable, puisque son premier dénombrement (1671) ne lui donne que 441 âmes. Le Massachussetts figurait pour 25,000 âmes au recensement dont nous venons de parler ; le Connecticut et le New-Hampshire pour 10,000 âmes et New-Plymouth pour 5,000. En 1660, le Maryland comptait 12,000 habitants. Chaque groupe indépendant des colonies anglaises était donc à lui seul plus important que la Nouvelle-France et l'Acadie réunies. Le développement des premières suit sa marche ascensionnelle jusqu'en 1775, en augmentant de plus en plus l'écart entre sa population et celle de la Nouvelle-France de sorte que lors de la lutte finale de la guerre de Sept Ans, nous trouvons le Canada français aux prises avec un ennemi vingt fois son supérieur en nombre. (1) On s'est souvent apitoyé sur les fautes de Montcalm à la bataille des Plaines d'Abraham et ses conséquences, mais en voyant cette disproportion de forces entre les deux adversaires, ne doit-on pas conclure que si nous n'étions pas tombés alors, ce malheur nous aurait atteint plus tard, étant donné ce principe admis en art militaire, que la victoire finit toujours par se ranger du côté des gros bataillons, comme l'ont démontré les grandes luttes finales de la France sous Louis XIV et sous Napoléon. Notre faiblesse numérique tenait suspendues sur nos têtes toutes espèces de vicissitudes. La révolution française qui souleva tant l'horreur de nos pères, nous eut peut-être jetés dans les bras des Américains, en admettant que ceux-ci se fussent séparés de leur mère-patrie et que la conquête du Canada n'eut pas eu lieu. Et si nous avions échappé à cette éventualité, qui sait si nous n'aurions pas été échangés, sous l'Empire, comme la Louisiane, contre quelques millions de francs ? Vendre une province c'est jeu de grand homme.

Une idée séparatiste avait présidé à la fondation de la Nouvelle-Angleterre ; les Puritains quittaient leur patrie sous le coup de la persécution. S'il leur arrive parfois dans

(1) Population : Français, 60,000. Américains, 1,500,000.

leurs démêlés avec leur métropole de se répandre en protestations d'attachement pour l'Angleterre, il y perce toujours un vieux fonds de rancune que devaient exaspérer les conflits d'intérêts. Elle était très faible cette affection puisque le premier choc entre les prétentions contradictoires des deux pays, la fit disparaître. La séparation religieuse formait les premières assises de la Nouvelle-Angleterre. De là, elle tendait à s'insinuer dans la politique. Les colons anglais ne sûrent jamais gré à la métropole des bienfaits de la liberté politique qu'elle leur donnait, de la liberté religieuse qu'elle tolérait. Ce sentiment hostile survécut à la scission de 1776 et existe encore. Tout autre fut l'esprit des Canadiens. Moins bien traités durant la dernière lutte que les colons anglais, et sacrifiés à la politique qui amena la conquête, ils aimèrent la France au-delà de la séparation, cherchant toutes espèces de raisons pour entretenir cet amour en face de l'indifférence de leurs parents d'outre-mer. Il y a quelque chose de touchant dans cet attachement qui rappelle le dévouement de la femme refusant de croire à la trahison évidente de l'être aimé.

Le groupe des colonies puritaines grandit dans l'indifférence de la mère-patrie qui ne daigna s'en occuper que le jour où elles devinrent exploitables. Les établissements français végétèrent sous le poids des lisières royales. Habités à toujours compter sur l'intervention du pouvoir, nos ancêtres manquaient d'initiative et ne faisaient rien sans demander l'appui du souverain. La correspondance des gouverneurs avec les ministres d'Etat est remplie de suppliques, de demandes de secours pour chaque entreprise naissante, souvent même pour un marchand qui ouvre une boutique. Nulle tutelle de ce genre n'existe au sud du Canada ; chacun compte sur soi sans perdre son temps à attendre une aide qui ne viendra peut-être point. Laissés à eux-mêmes, les Anglo-Américains s'enrichissent et viennent même exploiter sous les yeux des Français les pêcheries du

Golfe St Laurent, pendant que les Canadiens attendent souvent de France de l'assistance pour en tirer parti.

* * *

Si la conception d'un empire français au Nouveau-Monde se fait remarquer par sa grandeur, elle s'est révélée bien faible dans son exécution. En regard des succès anglais, c'est un échec. A quoi tient-il ? A des causes multiples dont nous venons d'indiquer les deux plus sérieuses. La position géographique du Canada ne devait-elle pas aussi détourner l'émigration de ses plages. Les arpents de neige de Voltaire constituaient un épouvantail pour bien plus de gens qu'on n'est porté à le croire. On se figure facilement ce que les esprits du dix-septième et du dix-huitième siècle en pensaient lorsque l'on voit encore, de nos jours, le Canada présenter à l'imagination du plus grand nombre de nos contemporains de l'Europe, l'idée de solitudes glacées où des émigrés disputent l'espace aux ours blancs et aux tribus sauvages. Les écrits de l'époque portent la trace de l'éloignement que le Canada inspire aux colons, et, le croirait-on, Mazarin, au milieu du découragement que lui causent les centaines d'ennemis acharnés à sa perte, ne parle de passer au Canada que comme d'une alternative douloureuse, dans sa situation critique.

Ce n'était pas une entreprise souriante que celle de s'établir alors dans le nord de l'Amérique, et les dangers et les ennuis qu'elle comportait, faisaient hésiter les plus courageux. A part les glaces et la neige, la guerre avec les Indiens, l'interruption de toute communication entre l'Amérique et la France pendant sept mois de l'année : tout cela prenait des proportions terrifiantes dans l'esprit du peuple. Et c'était "le plaisant pays de France" qu'on leur demandait de quitter pour ces contrées éloignées ! Il fallait un attrait plus qu'ordinaire pour pousser l'émigration vers

ces plages si inhospitalières aux yeux des Français. Il fallait l'appât du gain qu'on finit par trouver aléatoire. Toute autre était la situation de nos rivaux. Un hiver comparativement doux, aussi supportable que celui de l'Angleterre laissait la route vers la mère-patrie ouverte toute l'année, ce qui enlevait cette idée d'exil complet qui devait tant peser sur l'esprit de nos ancêtres.

Les colons anglais redoutent, il semble, de s'avancer dans l'intérieur : tous leurs établissements s'échelonnent le long de la côte, et, en 1775, ils n'occupent encore qu'une étroite lisière sur les bords de l'Atlantique, tandis que nos ancêtres, non contents de s'avancer à sept cents milles dans l'intérieur, à Québec, à Montréal, poussent sans cesse plus loin vers l'Ouest, affaiblissant leurs forces en les éparpillant, *Toujours plus loin* : telle paraît être leur devise, et ils s'en vont vers le soleil couchant à la recherche de nouvelles contrées aussi sauvages que celles qu'ils laissent derrière eux. Champlain s'était rendu jusqu'au lac Huron, avait visité la contrée au sud des grands lacs dès 1613.

Mais voici les grands découvreurs : Marquette, Joliette, Tonty, Duluth, pour qui les vallées arrosées par le Mississipi et ses principaux tributaires n'auront plus de secrets. La Vérandrye parcourt le Nord-Ouest pendant que les Virginiens et les Puritains ne perdent pas de vue les perspectives de l'Océan. Nos ancêtres sont des explorateurs : les Américains plus nombreux ne peuvent inscrire dans leurs fastes des noms comme ceux que nous venons de citer. La forêt attire les nôtres, l'inconnu les fascine, le goût pour l'aventure les possède tous, et s'empare des hommes marquants de la colonie comme des plus humbles. Le coureur de bois marche sur les traces du découvreur et finit par devenir un danger pour le pays. Il est à la colonie naissante du dix-septième siècle ce que sont de nos jours à la province de Québec nos compatriotes émigrés aux Etats-Unis : une cause de faiblesse. Le coureur de bois se détourne des humbles travaux des champs et son exemple devient contagieux. Le

mal grandit à tel point, en dépit des ordonnances qui restreignent les courses dans la forêt, qu'en 1746, un édit est rendu portant les peines les plus sévères contre ceux qui ne reviendraient pas prendre un permis de chasse ou de traite à Québec. Notre colon n'a pas, comme l'Anglais, le commerce lucratif et les pêcheries pour fournir un aliment à son activité. Celui-ci s'enrichit sur place ; celui-là gaspille ses forces et son énergie dans des entreprises risquées.

A coté du découvreur, plaçons le missionnaire, qui consacre sa vie à la conversion des sauvages et dont l'intrépidité, le mépris de la mort, le sacrifice de sa vie sans cesse renouvelé, sont inspirés par la plus sublime pensée. C'est l'apôtre de la civilisation autant que de la foi et son œuvre élèverait l'Indien au niveau du blanc, si l'enfant de la forêt n'était pas si réfractaire à nos coutumes. A travers les âges, la grande et noble figure, des Brebœuf, des Jacques et des Lallemant, apparaît à la vénération des Canadiens, entourée de l'auréole des bienheureux. Ces existences faites du renoncement de joie et des choses du monde, manquent à l'histoire de la Nouvelle-Angleterre. La misère de l'Indien la laisse indifférente, et elle ne cesse de compléter son extermination. C'est à peine si le Puritain peut citer deux ou trois noms de ministres protestants occupés à l'évangélisation des sauvages, Elliot, le plus célèbre de tous, passe soixante ans à Roxbury, près de Boston ; c'est de là qu'il veut convertir les sauvages pendant que le missionnaire canadien vit sous la tente infecte du Huron ou de l'Algonquin, partage ses souffrances, le suit à la chasse et se plie à un genre de vie qui répugne à sa nature. La mission d'Elliott n'eut guère de succès. "*Very soon*, dit Harvison, un historien américain, *the praying indians, were looked on, with dislike and distrust by both red men and whites.*"

* * *

Ce qu'il y a de plus étonnant dans la Nouvelle-Angleterre à cette époque, c'est sa merveilleuse organisation politique. Sans instructions du gouvernement, sans l'aide d'hommes d'Etat de la mère-patrie, les Puritains créent de toutes pièces un type de gouvernement parfaitement approprié aux besoins de la colonie, sans qu'il soit une copie servile du système auquel il ne ressemble que dans ses grandes lignes. Dès l'origine, ils façonnent, avec leurs deux chambres et le gouverneur, le modèle que les constituants de 1776 trouveront digne de servir de cadre aux institutions d'un grand peuple.

La *Common Law* de la Grande-Bretagne s'implante avec eux en Amérique : il n'y avait guère à innover de ce côté. Les lois sous lesquelles on a vécu font, avec la langue, partie du patrimoine des nations, mais les Puritains modifient le code criminel anglais, et se donnent un ensemble d'ordonnances d'un rigorisme exagéré ; quelques historiens prétendent que ces lois draconiennes qui portaient à treize les crimes punissables de la peine de mort, n'ont été que rarement appliquées.

Relevons ici un trait singulier de cette jeune société.

Durant plus de cinquante ans règne dans la Nouvelle-Angleterre la théocratie la plus stricte que le monde ait vue. La raison déterminante de leur départ de l'Angleterre avait été la conquête de la liberté religieuse. Ce sont avant tout, des sectaires et à leurs yeux, la religion doit pénétrer tout le corps social. Il résulte de cet état d'âme une alliance intime entre l'Eglise et l'Etat, alliance si étroite qu'il est difficile de dire où commence le pouvoir de l'une et où s'arrête le domaine de l'autre. Si le pouvoir *public étend* son bras protecteur au-dessus du *Meeting-House* et lui assure des privilèges exclusifs, ce sont d'un autre côté les *Elders* de la Congrégation qui confèrent les droits de citoyenneté.

Quiconque ne fait pas partie de l'Eglise, ne participe pas à tous ses actes, ne fait pas ouvertement des professions de foi répétées, est exclu de la société politique. L'Ancien Testament sert de loi à la communauté civile autant qu'à la congrégation religieuse. Pour bien définir d'un trait ce caractère tout particulier, il avait été statué par la cour générale du Massachusetts et des colonies sœurs qu'en matière criminelle les juges s'inspireraient de l'Ancien Testament pour tous les cas non prévus par la loi. C'est le régime de l'arbitraire à outrance, et il est porté si loin qu'il provoque, vers le commencement du dix-huitième siècle, une réaction violente, et, comme conséquence, un abaissement sensible de la foi. C'est en vain que la secte cherche à ramener le troupeau à la ferveur des premiers jours, en organisant des *revivals*, en redoublant ses sévérités à l'égard des dissidents et surtout des catholiques ; le principe de la liberté de conscience s'infiltré partout, avec la diminution du sentiment religieux. Lorsque la révolution éclate, l'opinion publique est mûre pour accepter une doctrine contraire à celle qui a servi de pierre angulaire à l'établissement puritain et la constitution de 1776 prononce la dissolution de l'alliance de l'Eglise et de l'Etat.

Si les premiers Puritains se sont montrés conservateurs obstinés en matière de religion, si, par une singulière aberration, de persécutés ils sont devenus persécuteurs, ne voulant de la liberté religieuse que pour leur église, ils se sont révélés hommes politiques habiles, plus avancés que les Anglais, leurs contemporains, plus avancés que ne le sont la plupart des peuples de l'Europe du dix-neuvième siècle. Après avoir étudié leur travail d'organisation gouvernementale, il nous paraît qu'il n'y a pas lieu de s'étonner si leur race a produit les hommes d'Etat éminents, auteurs de la constitution américaine, l'instrument politique écrit le plus parfait que l'on connaisse, et le mieux adapté aux besoins d'une société démocratique. On aurait difficilement trouvé en Europe à la fin du dix-huitième siècle des légistes de la force

de Hamilton, Jay, Jefferson, Adams. Tous les novateurs en matière de constitution avec les travaux de ces derniers sous les yeux, qui depuis soixante ans ont donné au monde, leurs savantes, combinaisons n'ont pas aussi bien compris qu'eux les instincts de la démocratie et ses tendances. Aussi la constitution américaine dans l'ensemble de ses forces si bien pondérées, pour maintenir la co-existence de son double système de gouvernement, sans amener de chocs, avec ses contre poids placés à côté de chaque pouvoir, est un chef-d'œuvre d'ingéniosité qui révèle chez ses auteurs une connaissance intime des besoins de la société moderne établie sur les bases du régime populaire.

* * *

De la différence de caractère des populations et des circonstances particulières aux deux colonies, dérivent aussi des mœurs spéciales formant deux tableaux d'un vivant contraste. Du côté des émigrés venus de France, la gaieté gauloise, l'indifférence pour le danger, l'activité fébrile de la race latine, le goût des aventures donnent une physionomie attrayante à la Nouvelle-France. Là-bas, tout autre est l'aspect du peuple. Acharné au travail et trouvant d'énormes profits dans le commerce, le Puritain ou l'anglican ne se sent pas attiré au loin ; l'intérêt l'attache à sa *town* où le négoce et le travail des champs assurent son avenir.

La fortune publique et privée vont de pair dans les colonies anglaises avec l'accroissement de la population. Pendant que le gouvernement français met toutes espèces d'entraves sur la voie du commerce de ses colons, l'anglo-saxon émigré jouit d'une liberté relative et s'il se plaint des restrictions que la royauté, sous Charles 1^{er}, et, plus tard, le Parlement, veulent mettre à son négoce, avec l'étranger, il ne se gêne nullement de passer outre. Aussi ses produits se montrent dans tous les ports de l'Europe, qui dans la

seule année 1744, lui achète quarante millions de livres de tabac, des milliers de quintaux de poissons pêchés dans les eaux canadiennes, des minéraux, des céréales et des bois. En 1763, leurs importations s'élèvent à un million et les exportations à quinze cent mille louis ! Un commerce profitable, la vie publique qui coule à pleins bords et l'absorbe, fournissent à son activité un aliment qui manque à celle de nos ancêtres et le détournent des expéditions lointaines. Pourquoi quitterait-il le certain pour s'élancer vers de nouveaux horizons où l'attendent l'inconnu et l'incertain ? Comme si dans cette rivalité, tous les avantages devaient se trouver du côté de nos adversaires, lorsque la guerre éclate entre le Canada et la Nouvelle-Angleterre, c'est toujours notre pays qui sert de champ de bataille aux combattants. Le Puritain regarde modestement sa tribu comme le peuple élu de Dieu, qui lui a donné la terre promise en récompense de ses vertus. Pour un rien il s'écrit *non fecit taliter omni nationi*. (1) Cette conviction le gonfle d'orgueil et lui donne une idée extraordinaire de sa supériorité. Il est un être à part et il lui est permis d'accabler de ses dédains ses voisins indignes de sa commisération. Et avec quelle rigueur ne traite-t-il pas tout ce qui est au-dessous de lui ! Les nègres demeurent ses esclaves, les Indiens prisonniers de guerre, partagent le sort de ces derniers, et il traite comme les uns et les autres les engagés (*indented servants*) pendant la durée de leur service. Le mosaïsme exagéré qui domine la Nouvelle-Angleterre déteint sur tous les actes ordinaires de la vie et rend difficiles les relations sociales les plus ordinaires. On s'espionne, on se jalouse, et trouver le voisin en faute est œuvre pie. A voir ces farouches sectaires à l'œuvre, on ne dirait pas qu'ils viennent d'un pays qui aime à s'appeler *Merry Old England* et qu'ils sont les contemporains des *Merry Wives of Windsor* immortalisées par Shakespeare. Tout ce qui sent la gaieté, la joie de vivre

(1) C'est ce que les ministres ne cessent de lui prêcher.

est resté en Angleterre. Fêtes religieuses, fêtes de familles, traditions joyeuses du *Christmas* et du *New-Year*, rien de tout cela n'a traversé la mer. La chronique du Massachusetts enregistre le retour du nouvel an de cette façon laconique : "*It is new year, we went to work betimes.*"

On est porté à croire, sur l'autorité de M. de Tocqueville, qui a formé les opinions généralement reçues en matière de sociologie américaine, que la démocratie coulait à pleins bords sous le régime quasi-républicain inauguré par les Winthrop, les Mather, les Roger Williams. C'est là une assertion trop absolue, peu conforme aux faits et à l'observation. Les colons anglais apportaient avec eux des habitudes, des traditions et un esprit de caste que la grande poussée populaire anti-aristocratique de notre temps n'a pas encore entamée en Angleterre. On ne rompt point subitement avec le passé, héritage sacré des ancêtres. En dépit de l'indépendance qui formait un trait distinctif du Puritain, il reconnaissait une certaine hiérarchie sociale, et s'inclinait devant le rang et les distinctions honorifiques. Cette déférence pour la noblesse se manifeste de maintes façons au Massachusetts et au Connecticut. C'est ainsi que la même loi édicte pour le citoyen ordinaire et le gentilhomme coupables de la même contravention des peines différentes ; pour celui-ci, la simple amende ; pour l'autre, l'emprisonnement. Des lois somptuaires attestent encore cet esprit de caste. Certaines catégories de citoyens ont seuls, le privilège de porter des dentelles, des rubans, des boucles en argent sur leurs souliers, tandis que les étoffes grossières sont le partage de l'homme du peuple. Enfin les historiens américains ont constaté qu'au collège d'Harvard et dans plusieurs autres institutions, les noms des élèves prennent rang d'ordre sur le registre de l'institution selon le degré de noblesse de leur famille.

* * *

Soumis à l'influence du Nouveau Testament, le Canada se complait à respirer le parfum plus suave de l'Évangile. De mœurs aussi simples que celles de son voisin, le colon normand ou picard n'aurait rien voulu sacrifier de ce qu'il était possible de conserver des coutumes de France, qui donnent du charme à l'existence et embellissent la vie. Dans les courts intervalles de son histoire que la guerre ne désolait point, la Nouvelle-France offre le tableau d'une société de relations agréables où se pratique l'hospitalité la plus large avec une extrême courtoisie pour les étrangers. Le voyageur Suédois Kalm nous représente les Canadiens sous les dehors les plus aimables. Le jésuite Charlevoix écrit à la duchesse de Lesdiguières que "*les Canadiens ne perdent aucune occasion de s'amuser.*" Leur tempérament élastique résiste à toutes les causes de tristesse et la gaieté suit le coureur des bois jusqu'aux profondeurs des forêts auxquelles il apprend ces gais refrains qui, survivant aux générations successives, égaient encore nos réunions de famille et retentissent, comme un joyeux écho du passé, dans les fêtes qui font tressaillir notre patriotisme. Jamais cette société ne s'est réunie autour du bûcher d'un sorcier comme cela s'est vu souvent dans la Nouvelle-Angleterre et si l'on a cru, comme tout le monde d'alors, à un pouvoir surnaturel chez certains individus, c'était là une croyance à une sorcellerie bénigne, sujet de plaisanterie plutôt qu'objet de terreur. En 1664, durant l'épidémie de sorcellerie, il y eut dans la petite ville de Salem, Mass., vingt personnes condamnées à mort pour avoir entretenu des relations mystérieuses avec le malin esprit.

* * *

Au regard des colonies anglaises, créant elles-mêmes leur gouvernement, la Nouvelle-France accepte le sien tout fait

de Paris. Il est implanté à Québec de par le roi et les gouvernés y restent étrangers. Il est fort rudimentaire : le Gouverneur et l'Intendant sont tout, se partageant des pouvoirs mal définis, toujours prêts à s'entrechoquer lorsque les titulaires sont d'humeur batailleuse. Des instructions venues de France leur tracent, il est vrai, la ligne de conduite à suivre, et si le Gouverneur empiète sur le domaine de l'Intendant, celui-ci s'empresse de se plaindre au roi qui reçoit souvent, en même temps, les protestations du premier fonctionnaire contre la conduite de son subalterne armé d'autant de pouvoirs que lui. Ces deux hauts officiers s'appuient sur un Conseil à la dévotion de l'un ou de l'autre. D'organisation municipale, il n'en existe point. En dehors de Québec, l'autorité se concentre entre les mains du seigneur qui, avec son droit de haute, moyenne et basse justice, transmet l'impulsion donnée de Québec. C'est là un mécanisme primitif qui a subi le feu de la critique, mais n'était-il pas, en dépit de ses défauts, le meilleur qu'il fut possible de donner à la colonie ? En cette matière de gouvernement les théories sont de nulle valeur. Le meilleur gouvernement est celui qui est le mieux approprié aux besoins du pays, qui s'adapte le mieux aux exigences d'une situation particulière. Pour l'époque et les nécessités du moment, il fallait un régime énergique, un instrument facile à manier aux mains d'hommes d'action. Il s'agissait de parer, à l'instant, à toutes espèces d'éventualités auxquelles les lenteurs et les atermoiements d'une assemblée populaire n'auraient pas pu souvent faire face. Au reste, que l'on examine l'ensemble des actes des gouverneurs et des intendants, leurs mesures d'économie interne, leurs ordonnances, et qu'on dise si une assemblée selon la conception moderne de la chose, aurait agi plus sagement que le Conseil Supérieur de Québec.

Ce gouvernement, malgré ses imperfections, aurait suffi, pour donner un corps à la vaste conception de Richelieu et de Colbert qui avaient l'intuition des grands avantages que la France retirerait des colonies. Malheureusement, avec le

dix-huitième siècle, paraît l'école des économistes, hommes plus brillants que profonds, versés dans l'art d'habiller pompeusement de pauvres idées, de donner une forme scientifique à des paradoxes. Ce sont ces faux savants qui propagent cette idée fausse : "Que les colonies dont les productions sont les mêmes que celles de la métropole, coûtent plus qu'elles ne rapportent." C'est cet axiôme formulé par l'auteur de l'*Esprit des lois* que répétera bientôt la classe influente, axiôme qui diminue la valeur du Canada et augmente celle des colonies des Indes. Le même philosophe qui, du fond de son cabinet, explique les causes de la grandeur et de la décadence des empires, conclut en parlant des causes de la richesse, à la nécessité de la liberté du commerce, car c'est "la concurrence qui met un juste prix aux marchandises et qui établit les vrais rapports entre elles," mais ce bienfait il refuse de l'étendre aux colonies. Cette liberté doit appartenir en privilège à la métropole, car, pour Montesquieu, le grand objet des colonies est de faciliter le commerce à de meilleures conditions qu'on ne le fait avec des peuples voisins avec lesquels les avantages sont réciproques. Ce n'est pas seulement Voltaire et madame de Pompadour (1) qui poussent à l'abandon du Canada, mais aussi les classes dirigeantes, la bureaucratie imbues de ces idées que les colonies n'existent que pour le profit du commerce et qu'il ne s'agit point "de la fondation de villes ou d'un empire," et que les établissements lointains ne sont pas des parcelles du territoire national. Voilà l'état des esprits à l'égard du Canada au dix-huitième siècle, et il n'est pas surprenant que sa perte n'ait pas provoqué de grands regrets. Choiseul lui-même, le seul des ministres de Louis XV qui ait été un homme d'Etat, semble en prendre son parti gaiement, mais cette attitude n'est-elle pas affectée ? On a lieu de le présumer, lorsqu'on voit ce même Choiseul

(1) Dans son magistral travail sur l'alliance autrichienne le Duc de Broglie, établit jusqu'à l'évidence que Madame de Pompadour a été étrangère aux négociations qui ont rapproché la France de l'Autriche.

favoriser dès 1763, la création à la Guyane de la *Nouvelle France Equinoxiale* (1) et déployer dans cette entreprise un zèle que jamais ses devanciers n'ont témoigné pour le Canada. Durant une seule année, la métropole verse dans ces régions meurtrières 10,446 colons, que la fièvre et la famine ont bientôt fait de dévorer. Lorsqu'on songe que pendant cent vingt années, l'émigration de France au Canada s'est élevée à peine à 8,000 âmes et que celle du même pays à la Guyane a dépassé 10,000 en douze mois, on se sent envahi d'une immense tristesse à la vue de tant d'existences sacrifiées inutilement là-bas, et qui auraient été une force si considérable au Canada !

* * *

C'est la concentration des pouvoirs en une seule main qui a permis à la Nouvelle-France, de prolonger si longtemps une lutte désespérée contre la vaste supériorité numérique de sa rivale, ou de ses rivales devrions-nous dire, puisque chacune des colonies anglaises l'emportait sur elle par le nombre de ses habitants. Mais si les Canadiens du dix-huitième siècle ne forment qu'une faible légion, comme ils comptent cependant par la valeur, l'honnêteté, l'intelligence ! La guerre fait éclater leurs qualités et nous les montre en haut relief. Jamais le dévouement à la patrie n'a été porté plus loin. C'est une société d'élection qui conserve la forte empreinte de son origine, marquée par un choix sévère des colons au point de vue de la moralité, de l'intelligence et de la force corporelle. Les émigrés du dix-septième et du dix-huitième siècles n'avaient rien de commun avec ceux de nos jours. Il fallait à ceux-là cette audace, cet *æs triplex*

(1) Dans le total des embarquements pour la Guyane, relevé au ministère de la marine, nous remarquons ce qui suit : "De mai 1763 à juin 1764, *Acadiens, Canadiens, embarqués à Rochefort, à Boulogne, à Morlaix, pour la Guyane, à diverses époques, 3,580.*"

qu'Horace attribue aux hommes qui osèrent les premiers affronter les périls de la mer, pour les pousser hors de leur pays, à la recherche d'une patrie nouvelle, où tout était à créer, dans des conditions pénibles, avec l'inconnu et son cortège de terreurs. C'était au Canada comme dans la Nouvelle-Angleterre, des hommes d'élite qui entreprenaient cette lutte corps à corps avec la sauvagerie et les misères sans nombre d'un nouvel établissement. Il n'est pas étonnant qu'il soit issu de cette sélection deux races vivaces, remarquables à des titres différents, mais dont le type s'est conservé sans alliage seulement sur les bords du St-Laurent.

Ces deux rejetons de la France et de l'Angleterre furent animés de sentiments bien différents à l'égard de leur métropole respective. Les fils des Normands, des Picards, des Parisiens, transplantés sur les bords du St-Laurent, enveloppent leur pays d'origine d'une affection plus forte que toutes les épreuves, bien faites pour l'aliéner ; et qui survit à la séparation que la France fit si peu pour prévenir. Les Anglo-Américains, cuirassés d'indifférence, se détachent de jour en jour des liens de parenté, et finissent par s'arracher violemment eux-mêmes des bras de la mère-patrie.

Le duel engagé, sous le drapeau des deux métropoles, entre les Anglo-Américains et les Canadiens-français, a été long, cruel et accablant pour les uns et les autres. Certes, le sort des premiers n'était pas enviable durant la lutte, mais ils l'avaient voulue. N'étaient-ils pas les agresseurs ? Combien plus dur le sort de nos ancêtres ! Leur pays sert toujours de champ de bataille. L'invasion avec ses ruines, s'ajoute aux horreurs habituelles de la guerre, qui leur enlève jusqu'aux dernières gouttes de sang. *Tout le monde soldat !* Telle est la loi, chez nous, tandis que les colons anglais, après avoir fait face aux exigences de la situation, voient encore des bras employés aux travaux ordinaires de la vie. Il faut chez nous que la femme remplace l'homme aux champs pour éloigner la famine, pendant que la population mâle s'épuise lentement et glorieusement en des combats terribles. C'est le dévoue-

ment qui lutte chez nous, avec des traits qui le hausse jusqu'à l'héroïsme, car il pressent dans les dernières phases de la guerre de Sept Ans, l'inutilité de ses efforts, que ses dernières victoires sont le prélude de l'agonie suprême. O ! qu'elle sera éternellement vraie cette observation de l'écrivain qui, après avoir étudié les luttes des Français aux Indes et au Canada, s'écriait : " Là, ce sont quelques hommes qui se distinguent ; " ici, c'est tout un peuple qui se montre grand."

A.-D. DECELLES.

“ Enregistré conformément à l'acte des droits d'auteur.”

A TRAVERS LA VIE

ROMAN DE MŒURS CANADIENNES

PAR

JOSEPH MARMETTE

DEUXIÈME PARTIE

DANS LE MONDE

CHAPITRE III

UNE VOCATION

C'est en lisant les vers si patriotiques de Crémazie, les *Anciens Canadiens* — ce livre si original et si jeune d'un septuagénaire — ainsi que la belle Histoire de Garneau, que Lucien Rambaud s'était senti la passion d'écrire.

Cette évocation lumineuse du passé avait éclaté comme un météore dans son cerveau, lui ouvrant des horizons profonds, lui faisant entrevoir les épopées tour à tour glorieuses ou sombres, mais toujours grandioses, de notre histoire. En étudiant Garneau, il avait aussi compris tout le parti qu'un poète ou un romancier pouvait tirer de nos merveilleuses annales. Le champ était aussi vaste qu'inexploité au point de vue des œuvres d'imagination.

Il avait vu là dedans tout un monde de héros taillés à l'antique, attendant que le souffle d'un écrivain de talent les animât d'une vie nouvelle, en les jetant armés de toutes

pièces dans l'arène passionnante de la poésie lyrique, du drame ou du roman de cape et d'épée. Et dès lors, il avait commencé à vivre dans l'intimité de tous ces hommes qui nous apparaissent plus grands que nature, et que Garneau a su couler en bronze sur les tables d'or de l'histoire canadienne.

Mais avant d'arriver à connaître les particularités intimes de la vie de tous ces personnages, avant que de posséder des détails précis sur la vie d'autrefois, sur les mœurs et les usages des deux siècles passés, que d'études, que de lectures de tous genres ne lui fallait-il pas faire ! De tout cela, il ne savait presque rien encore. Et puis, il lui restait à acquérir la forme, c'est-à-dire le style nouveau, concis et correct, sans lequel il ne saurait naître d'œuvre viable.

Son premier poème historique, publié à Montréal, lui avait bien causé tout d'abord cette griserie à laquelle ne résiste aucun jeune auteur. Mais le nôtre, lisant beaucoup, constamment même, eut bientôt fait de s'apercevoir combien sa plume était inexpérimentée dans la science d'exprimer correctement, subtilement sa pensée.

Alors, pour se former le goût et le style, il eut la bonne idée de lire Sainte-Beuve, Paul de Saint-Victor et Janin, ces trois maîtres, quoique dans un genre différent, de la critique moderne. En même temps, autant pour tempérer ce que l'étude exclusive de ces auteurs sérieux aurait pu avoir de trop absorbant, que pour développer les ressources de son imagination et apprendre à donner de la vie, du corps, du brillant à ses créations, il menait de front la lecture des chefs-d'œuvre de l'école romantique : l'œuvre de Victor Hugo et d'Alfred de Musset, les romans mouvementés et si pleins de verve de Dumas, l'incomparable *Comédie humaine* de Balzac — le plus grand des romanciers d'analyse — les fantaisies paradoxales mais si finement ciselées de Gautier, les chevaleresques visions si délicatement exprimées d'Alfred de Vigny, les rêveries socialistes de George Sand — aussi intéressantes qu'invraisemblables, mais toujours d'une admirable correc-

tion de forme — et bien d'autres productions de l'esprit dont l'énumération pourrait paraître ici fastidieuse.

Enfin, de temps à autre, pour se faire la main, et pour donner une issue au trop plein de son imagination surchauffée par tant de lectures, il publiait une pièce de vers, un essai, une chronique qui avaient déjà une allure de bonne compagnie et se présentaient assez bien dans le monde où ils ne demandaient du reste qu'à se produire.

— Mais, nous dira-t-on, comment Lucien pouvait-il faire à la fois son droit et se livrer à des études littéraires si suivies ?

Nous sommes forcé d'avouer, hélas ! qu'il négligeait beaucoup, par trop même, l'étude du Code, et qu'il se serait bientôt trouvé dans une situation critique et dans l'obligation de renoncer, pour un temps du moins, à ses chères études littéraires, lorsqu'un événement des plus importants pour le pays vint permettre à Lucien de réaliser son rêve, longtemps caressé, d'embrasser une carrière facile qui lui donnerait le loisir de s'occuper, sans trop de contrainte, de la culture des lettres qu'il aimait passionnément.

On était à l'été de 1867, et le pays allait changer de constitution. Les deux provinces unies du Bas et du Haut-Canada venaient de décider les provinces maritimes à s'unir à elles pour former la Confédération canadienne.

Le gouvernement de la province de Québec avait à s'organiser, et nombre d'emplois publics allaient y être créés. Lucien, dont la famille avait rendu des services importants au parti qui avait élaboré et fondé la constitution nouvelle, se dit qu'il avait grande chance d'obtenir un emploi dans un ministère, pour peu qu'on l'y aidât et que son père voulût bien y consentir.

Quand il fit part de son désir à M. Rambaud, celui-ci, qui avait rêvé une carrière plus brillante pour son fils aîné, qu'il savait heureusement doué — quoiqu'il ne soupçonnât pas combien son fils avait jusque alors délaissé le droit pour la littérature, si peu rémunératrice en ce pays — se montra d'abord opposé aux projets de son fils. Mais Lucien insista

tellement, promettant de ne pas moins se faire admettre au barreau, dans le cas même où il obtiendrait un emploi ; il sut si bien démontrer à M. Rambaud, chargé d'une grande famille, que, si lui, Lucien, pouvait se caser dans l'administration de la Province, il ne serait plus à charge à son père, qui se pourrait dévouer plus entièrement à l'éducation de ses autres enfants ; il y mit tant de persistance et de persuasion, que son père finit par se rendre à ses instances, en y posant toutefois une condition.

— Il faut souvent attendre longtemps les faveurs des gouvernants, dit-il à Lucien. Je ne puis t'accorder que trois mois pour réussir, c'est-à-dire trois mois de pension payée d'avance, quand les vacances seront terminées. Si au bout de ce temps, tes démarches ne sont pas couronnées de succès, tu devras te préparer à embrasser la profession, qu'elle te plaise ou non.

Lucien fut très heureux d'accepter ce compromis. Il écrivit aussitôt à M. Bergevin, ministre dans le gouvernement fédéral, qui, avec sa ponctualité restée légendaire, lui répondit immédiatement, et, en considération des services rendus au parti de la Confédération par la famille Rambaud, promit à Lucien de le recommander aux ministres de la nouvelle province de Québec.

Le mois d'août s'écoula sans que Lucien entendît parler autrement de sa démarche. Afin d'en hâter le résultat, il partit pour la ville au commencement de septembre, lesté du léger poids de trente-cinq dollars, et se trouva un gîte dans les mansardes d'une pension bourgeoise, rue Saint-Jean. Cette chambrette sous les toits était bien le nid traditionnel où tout auteur en herbe voit éclore les premiers nés de son imagination.

Rambaud se mit tout de suite en chasse, à la poursuite du cher emploi qu'il convoitait avec tant d'ardeur. Son premier soin fut de se présenter chez M. Bergevin, qui l'accueillit avec bienveillance et lui dit l'avoir déjà fortement recommandé à M. Chauveau, l'un des ministres provinciaux, qu'il conseilla à Lucien d'aller voir sans délai.

— Et surtout, lui dit le bienveillant homme d'Etat, n'allez pas vous laisser décourager par les lenteurs et les retards. Permettez-moi de vous dire, moi qui m'y connais un peu que, quand on veut obtenir une faveur d'un ministre, il faut y mettre tant d'insistance, une persévérance telle, que, n'eût-il pas d'autre raison, il finisse par se laisser gagner pour avoir la paix.

Le conseil était aussi bon que désintéressé, et Lucien se promit de le suivre à la lettre.

Appelé à la direction des affaires, par son éloquence, ses talents littéraires et ses services rendus depuis des années à la cause de l'instruction publique, M. Chauveau était alors dans la vigueur de l'âge et dans la plénitude de ses moyens.

Se rappelant les difficultés qu'il avait dû vaincre lui-même pour arriver, presque complètement par la culture des lettres à la position brillante qu'il occupait alors, il était rempli des meilleures dispositions envers les jeunes gens qui donnaient des espérances littéraires, et se sentait tout porté à faciliter le développement de leurs aptitudes, en leur donnant accès aux emplois publics, et en les mettant ainsi à l'abri des luttes stérilisantes contre les difficultés de la vie.

Chacun se souvient de la belle part qu'il sut faire alors aux jeunes auteurs, dans la distribution des fonctions dont il pouvait disposer ; et il a dû avoir d'autant plus droit d'en être fier, que tous les jeunes talents auxquels il ouvrit si généreusement une carrière lucrative — à part ceux qu'une fin prématurée nous a trop tôt ravis — ont depuis fait largement honneur aux lettres canadiennes.

Le ministre reçut avec bonté Lucien, dont il connaissait les premiers essais, l'interrogea sur ses aspirations, ses projets, et, le voyant plein d'enthousiasme, lui promit de l'aider de tout son pouvoir.

— Seulement, lui dit-il en terminant, il va falloir que vous attendiez quelques semaines ; car les différents départements de l'administration provinciale sont encore loin d'être orga-

nisés. Mais ne perdez ni patience ni courage ; je crois qu'il y aura moyen de vous caser quelque part.

Il sembla à Lucien, lorsqu'il revint à sa mansarde, qu'elle était tout ensoleillée, bien qu'il fit nuit complète.

Les semaines qui suivirent, il les passa dans une attente fiévreuse. Deux ou trois fois il se présenta au bureau de M. Chauveau, et connut l'ennui des longues et humiliantes attentes dans l'antichambre d'un ministre, au milieu des solliciteurs ennuyés et ennuyeux.

La dernière fois qu'il obtint audience du premier ministre, celui-ci l'assura que son affaire était en bonne voie, tout en lui laissant comprendre, par l'empressement qu'il mit à le congédier, que ses visites se faisaient un peu fréquentes.

Lucien, très délicat et fort timide, s'en aperçut et sentit son angoisse s'accroître à mesure qu'il lui semblait voir diminuer ses chances de réussite.

Cependant, avec le temps qui s'écoulait, s'en allait aussi les faibles ressources que lui avait laissées son père, et il voyait arriver avec terreur le jour de l'échéance de son deuxième mois de pension, après lequel il lui faudrait reprendre l'étude ardue de la loi, et dire adieu à ses beaux rêves, d'une existence vouée presque exclusivement à ses chers travaux littéraires.

Pour dompter l'énervement que lui causaient ses angoisses croissantes, il s'en allait errant par les rues dès le matin jusqu'à la nuit, cherchant autant la détente de ses nerfs que l'ombre d'une espérance toujours fugitive.

Le matin du 30 octobre éclaira mélancoliquement la mansarde de Lucien, qui, en ouvrant les yeux sur un jour terne d'automne, sentit aussitôt son cœur se serrer à la pensée que c'était l'avant-dernier jour du délai fixé par son père.

Sa pension payée le lendemain, il ne lui restait plus qu'un écu, et la perspective de continuer ses ennuyeux tête-à-tête avec le Code et l'insipide littérature des factums et des déclarations.

Il passa une journée d'affaissement désespéré.

Dans l'après-midi, comme il s'en allait tête basse dans la rue Saint-Jean, frôlant sa désolation contre la gaieté insolente des promeneurs qui encombraient les trottoirs, il se vit arrêter par Etienne Franquart, une nouvelle connaissance qui devait devenir bientôt son plus intime ami.

Franquart était un beau garçon de vingt-quatre ans, grand, brun, le front élevé, l'œil noir pétillant d'intelligence, la moustache en crocs, portant haut sa belle tête et faisant résonner fièrement le pavé de son talon nerveux, tout comme s'il eût encore porté ses éperons d'officier d'ordonnance.

Car il était récemment revenu des Etats-Unis, où il s'était bravement battu. Il avait fait toute la campagne, et était revenu au pays après avoir reçu deux blessures. Guéri du goût des aventures, il avait pour toujours accroché son épée au chevet de son lit, et s'escrimait maintenant gaillardement de la plume pour se faire un nom dans les lettres.

Un récit attrayant de ses pérégrinations, qu'il publiait en ce moment dans une revue, et qui était écrit avec une verve et une chaleur de coloris alors tout à fait inusités en ce pays, attirait beaucoup l'attention sur Franquart. Lui aussi briguaît un emploi dans la nouvelle administration, et faisait souvent antichambre chez les nouveaux ministres.

— Eh bien ! dit-il à Lucien, qui l'avait mis au courant de ses propres démarches, avez-vous des nouvelles ?

— Non, répondit piteusement Rambaud. Et vous ?

— Pas d'avantage, mon bon ; et je suis à la veille de faire imprimer, avec le dernier dollar qui me reste, un écriteau portant ce fragment poétique de Dante : *lasciate ogni speranza*, et de le clouer à ma porte, pour me bien dégoûter de la convoitise des emplois publics en général, et de la culture des belles-lettres en particulier. Quand je dis belles, remarquez bien que je n'ai pas l'arrière pensée de croire que ce soit pour nous, sauvages du Canada, que ces grandes dames se mettent en frais de séduction ; car Dieu sait que si nous leur faisons de loin la cour, ce ne peut être, certes, qu'avec les sentiments les plus désintéressés !

Ils montaient la rue de la Fabrique. Franquart, d'une gaieté à toute épreuve, continuant ses blagues contre le destin, le gouvernement et la littérature, était en train de citer à Lucien, qui ne la connaissait pas encore, cette boutade de Gozlan sur les deux vers de Racine :

Aux petits des oiseaux Dieu donne la pâture,
Mais sa bonté s'arrête à la littérature.

quand ils virent s'approcher Célestin Vachon qui sortait du bureau de son journal.

D'aussi loin qu'il les vit venir, il se mit à leur faire des gestes réitérés avec ses longs bras maigres.

— Que diable a donc Vachon ? dit Franquart, qui connaissait, comme tout le monde, les idées terre à terre du journaliste avocat. On dirait une volaille qui voudrait s'envoler au ciel.

— Tous mes compliments, messieurs, tous mes compliments ! Leur dit Vachon, en abordant les deux compagnons.

— Oui, il y a de quoi ! repartit Franquart ; nous sommes dans le noir jusqu'au cou, Rambaud et moi.

— A quel propos nous félicitez-vous donc ? s'écria Lucien qui, toujours à l'affut d'une bonne nouvelle, sentait son cœur battre convulsivement.

— Mais à cause de votre nomination, que je viens de consigner dans mon journal.

— Hein ! quoi ! s'exclamèrent à la fois Franquart et Rambaud.

— Mais oui. Vous, Franquart, vous avez un emploi de huit cent dollars à la Chambre ; et vous, Rambaud, un de six cents au Ministère des Terres.

— Dites donc, Vachon, parlez-vous sérieusement, lui demanda Franquart, tandis que Lucien, par le fait de la surprise et de la joie, restait bouche bée.

— Très sérieusement, comme toujours, reprit Vachon ; je viens de recevoir, du premier ministre lui-même, la liste

des nominations qui ont été faites hier à la dernière réunion du Conseil. Vos noms y figurent en toutes lettres. Le journal doit être imprimé maintenant, voyez-le plutôt.

Quelques pas les amenèrent en face de l'imprimerie où ils entrèrent tous trois.

— Le journal est-il prêt ? demanda Vachon avec toute l'autorité du rédacteur en chef.

— Oui, monsieur, répondit un apprenti en lui tendant une des feuilles encore humides qu'il portait à bras tendus.

D'un coup d'œil Vachon parcourut le journal et indiqua du doigt aux deux amis le paragraphe relatif à leur nomination. Et puis, toujours pratique :

-- Voici une nouvelle qui vaut bien un verre ? . . .

— Oh ! deux même, Vachon de mon cœur ! s'écria Franquart. Allons chez Laforce célébrer ce bel événement.

Tandis qu'ils se dirigeaient vers le Chien d'Or, Célestin Vachon, cédant au besoin — naturel à sa nature envieuse — de jeter de l'eau froide sur le bonheur de ses deux compagnons, leur disait, tout en les félicitant d'un air pincé :

— Eh bien ! vous voilà donc casés, vous autres. Tant mieux pour vous ! Quant à moi, je vais continuer d'attendre les clients qui semblent se donner le mot pour ne pas entrer dans mon bureau, et d'écrire de la littérature de gazette pour un dollar par jour — le salaire d'un ouvrier ! — qu'on ne me paie pas régulièrement, encore ! Tandis que vous vous gobergerez tout d'abord, je vais, moi, m'user quelque temps encore les dents sur le bifteck de la vache enragée. Mais j'espère que le journalisme et la politique aidant, vous me demanderez, dans dix ou quinze ans d'ici, des augmentations de traitement.

— En attendant que vous nous les refusiez, que prendrez-vous avec nous ? demanda Lucien, qui jeta négligemment son dernier écu sur le comptoir.

JOSEPH MARMETTE.

(à suivre)

MONTREAL ET TORONTO

Quand Madame *Malaprop* disait que : "*comparisons are odorous*," elle émettait une idée plus juste que le proverbe qu'elle écorchait. Les comparaisons sont odieuses quand elles sont inspirées par un manque de charité, mais elles sont parfois *odorous*, en poésie, par exemple, comme dans la vieille chanson : *my love is like a red, red rose*."

Ainsi, en faisant aujourd'hui une légère esquisse, dans laquelle les villes de Montréal et de Toronto sont comparées, sous certains aspects, nous allons nous efforcer de justifier la version que madame *Malaprop* donne au vieux proverbe, en ne faisant ressortir que les points saillants, qui distinguent nos deux grandes cités canadiennes.

La topographie des deux villes présente, de part et d'autre, de remarquables points de ressemblance. Toutes deux sont construites sur le penchant d'une colline, dont les pentes sont traversées par les rues principales; toutes deux ont leur front incliné sur la grande route humide, qui relie le lac Supérieur à l'Océan; toutes deux sont enveloppées par de fertiles terrains de culture; enfin, toutes deux ont à leur porte une île magnifique, utilisée comme lieu d'agrément et séjour d'air vivifiant et pur.

La rue Sherbrooke, de Montréal, répond à la rue Bloor, de Toronto, par son cachet et sa situation, de même que la rue Saint-Laurent de la première correspond à la rue Yonge de l'autre. Les rues Sainte-Catherine et Queen sont tellement

semblables qu'elles pourraient être superposées l'une sur l'autre sans écarts notables.

Les deux plus grandes et plus anciennes églises de chaque endroit, Notre-Dame et King, sont situées dans les deux principales rues du commerce de détail; chacune est l'église paroissiale de la ville, quoique toutes deux portent habituellement le titre de cathédrale.

A cause des conditions climatiques, la population de la plus ancienne ville est de beaucoup plus dense que dans l'autre; Montréal, avec 275,000 habitants, occupe une surface de terrain plus restreinte que Toronto, dont la population, quoique inférieure en nombre, s'étend sur une superficie bien plus vaste.

Cette agglomération intense, à Montréal, est due au système de construction des habitations, qui se collent les unes aux autres, s'entassent étage sur étage, contenant toujours de nombreux ménages, sur un espace relativement très étroit.

A l'instant où j'écris, mon œil se repose sur une de ces maisons massives, où vingt-huit familles s'empilent sur une base de 15,400 pieds carrés, à peine 550 pieds pour chaque famille, avec une moyenne de 110 par personne, si nous admettons cinq individus par ménage.

A Toronto, il n'y a pas une seule habitation si peu fournie d'air et d'espace, et, cependant, ces logements de Montréal, dont nous parlons plus haut, sont habités par des citoyens à l'aise, occupant dans la société des positions lucratives, soit comme marchands, soit comme membres du clergé, soit comme hommes de profession.

Il est évident qu'une pareille agglomération de logements, sur une superficie aussi minime, entraîne une absence presque totale de cours et de dépendances. La majorité des habitants sont perchés aux étages supérieurs, qu'ils atteignent au moyen de grands escaliers, vivant là comme des oiseaux dans leurs cages. Vu le prix de location assez élevé, nous devons cependant conclure que ces logements sont confor-

tables, mais ne s'en suit-il pas, quand même, un grave inconvénient pour les enfants, privés ainsi d'emplacements pour les ébats si salutaires et si naturels à leur âge.

D'un autre côté, l'air de ces habitations élevées est évidemment plus pur, mais cela nous paraît être, somme toute, une compensation insuffisante pour le manque de terrain solide.

Aussi, ces constructions compactes ont-elles amené la municipalité à créer une foule de petits squares publics, de jardins frais et bien gazonnés, qui donnent à Montréal, un aspect fort coquet. Il fait bon voir là tout notre petit monde s'ébattre dans les allées ombreuses et savourer à l'aise les plaisirs de l'enfance, qui leur sont refusés chez eux.

Sous ce rapport, Toronto a été moins prévoyant, mais en revanche, nous trouvons là un grand nombre de parterres de famille, d'un très joli effet.

* * *

Nous croyons que ces particularités de l'habitation de nos deux grandes villes ont eu une certaine influence sur la vie domestique de leurs habitants.

L'hospitalité, à Montréal, est plus grave, plus collet-monté qu'à Toronto, où le voisinage est familial, les visites, plus simples et les rapports quotidiens, empreints d'un certain laisser-aller bon enfant.

Ce n'est pas que notre population montréalaise soit insensible aux douceurs des relations intimes, mais c'est bien plutôt dû à l'ennui qu'éprouve le visiteur à entreprendre l'ascension de cinquante, soixante et parfois quatre-vingt marches pour atteindre son but. En face d'une tâche pareille, il hésite souvent, se fait plus rare, et, ses visites, s'espaçant, deviennent, par là même, plus sérieuses, plus guindées.

Les étrangers se plaignent un peu des difficultés qu'ils

éprouvent à pénétrer, à Montréal, dans ce qu'on appelle la *société*. Ceci se voit partout, principalement dans les villes anciennes comme la nôtre, où les familles, s'étant liées par le mariage, finissent par avoir chez elles un vaste cercle de relations, qui leur suffit et les empêche d'éprouver un trop vif désir d'en étendre les limites, avec des connaissances nouvelles.

Aussi bien, il est assez risqué de potiner en famille chez nous, car on s'expose grandement à trouver dans les salons des parents des personnes dont il est question.

Cependant, nous dirons que ce genre *vieille famille*, avec une teinte d'aristocratie, est très circonscrit et ne s'étend pas au monde des affaires, qui, à Montréal, est aussi affable et aussi facile d'accès, qu'il est intelligent et entreprenant.

La richesse engendre nécessairement l'orgueil, mais cet orgueil est plus supportable chez les familles de richesse ancienne que chez les parvenus ; et, quoiqu'il en soit, je m'abstiendrai d'employer l'arme facile du sarcasme et de la critique. En effet, je me sens désarmé, quand je vois l'hôpital *Victoria* — que j'admire de ma croisée — et les magnifiques établissements de *McGill* : deux institutions créées de toutes pièces, au moyen de donations particulières. La critique des travers de la richesse tombe devant de pareilles œuvres pour ne laisser place qu'à l'admiration et à la reconnaissance.

Toronto n'a pas été aussi favorisé que nous, sous ce rapport, mais nous devons nous rappeler que la *Queen City* ne possède pas d'aussi grandes fortunes que Montréal.

Cependant, Toronto a d'excellentes institutions de charité qui sont sur un pied d'égalité avec les nôtres, et, nous sommes à l'aise, pour affirmer que les deux métropoles canadiennes se ressemblent ici, de tous points.

Notre cher Canada a tout lieu d'être fier de ses deux cités, qui tiennent un excellent rang parmi toutes les villes du monde où la charité est en honneur.

* * *

Sous le rapport de l'éducation, nous avons, ici et là, des différences fondamentales dans le système employé, mais l'étude en serait trop longue pour le cadre d'un article. Nous dirons cependant que Montréal et Toronto offrent de très grands avantages scolaires, dont les résultats, dans la pratique, sont à peu près identiques ; mais, nous donnerons la palme à cette dernière pour sa bibliothèque publique, unique en Canada. Les habitants de Toronto sont à juste droit fiers de leur bibliothèque et il est regrettable de constater que Montréal ne possède aucune institution de ce genre. Les causes peuvent en être attribuées à ce que la population est composée de deux races et qu'une bibliothèque publique aurait à se garnir des œuvres des deux littératures. Il y aurait encore ici d'autres causes à étudier, mais il serait oiseux de le faire, car la controverse là-dessus serait hors de propos, ou tout au moins inutile.

Seuls, ceux qui sont familiers avec la manière de vivre dans chacune des provinces-sœurs, peuvent, avec connaissance de cause, parler de cette fameuse question de race, à laquelle nous venons de faire allusion. Des préjugés existent de part et d'autre, de la jalousie, de la mauvaise volonté également, mais ceci provient généralement d'une absence de fréquentation mutuelle.

Dans notre pays, l'anglais et le français ont cependant beaucoup de points de contact, où ils se rencontrent, se comprennent et s'apprécient. D'ailleurs, la nature humaine a imposé à tous les peuples des lois, qui leur sont communes, et les vertus et les faiblesses que j'ai pu constater chez les deux races principales qui se partagent notre sol, ne sont l'apanage d'aucune.

Par exemple, les marchands français sont plus avenants que les marchands anglais. Nous avons souvent visité plusieurs

établissements, dans le but de constater ce fait, et, toujours, un : — *merci beaucoup, monsieur !* très poli, avec un salut gracieux, nous accompagnait jusqu'à la porte, qui nous était ouverte avec courtoisie. C'est là une particularité que nous n'avons jamais observé chez un marchand anglais. Cependant, cette politesse n'est pas précisément une vertu exclusive de race, car, nous nous rappelons très bien que le gérant de la banque, où nous étions comme jeune homme, avait l'habitude de reconduire les clients en les saluant très bas. Je croirais plutôt que les français conservent précieusement les vieilles manières, que nous, anglais, avons quelque peu oublié.

A Toronto, il n'y a qu'une seule langue ; ici, à Montréal, presque tous parlent les deux langues, jusqu'aux ouvriers, cochers, messagers, domestiques, etc. Ce qui nous étonne le plus, c'est de voir qu'un canadien-français, même sans instruction, puisse parler l'anglais aussi facilement, souvent sans accent aucun, comme si c'était sa langue naturelle. Pour bien nous rendre compte jusqu'à quel point la langue anglaise était parlée dans les quartiers français, nous avons visité plus de cent magasins, et nous avons trouvé que quatre-vingt vendeurs parlaient l'anglais couramment et que plus de la moitié avaient un accent très pur. Nous devons cependant dire que les femmes apprennent l'anglais moins facilement que les hommes. Et cela se comprend par l'isolement de la femme canadienne-française, que ses occupations tiennent loin des fréquentations anglaises.

Ainsi que nous le disons plus haut, les rapports mutuels adoucissent les froissements de race et nous voyons qu'il existe peu de sentiment anti-anglais à Montréal, où ces rapports sont fréquents, tandis que Toronto est relativement anti-français.

Les français canadiens me paraissent posséder, non seulement les qualités de politesse et de sympathie, mais encore un grand fond de philosophie patiente, qui les met bien au-dessus des préjugés insulaires de l'anglais.

La différence la plus marquante, entre les deux races, se remarque aux hustings, principalement.

Les français ont évidemment été dressés à parler en public ; ils possèdent tous un genre excellent d'éloquence, mais si uniforme qu'il en est monotone à la longue. Tous ont les mêmes gestes, les mêmes poses, les mêmes intonations, les mêmes habilités oratoires. Qui en entend un, entend tous les autres, sauf, bien entendu, certaines exceptions.

L'anglais est plus personnel, moins imitateur. Son art est nul, mais comme chacun parle à sa manière, il est peut-être moins habile mais assurément plus *quelqu'un* pour l'auditeur.

Toronto n'a certainement pas un orateur contre douze que possède Montréal, mais, je me figure que les anglais préfèrent le son naturel d'une parole humaine à la musique banale d'une voix toujours sonnée au même diapason.

— "*Chacun son goût.*"

Une autre particularité de la race française, c'est la beauté et le charme troublant des femmes. En outre, l'amour des enfants, la dévotion à la vie de famille, la joie naïve ressentie dans les relations domestiques, sont autant de choses délicieuses et honorables à constater.

Le cœur le plus francophobe se sentirait ému et plein de sympathie à la vue d'une famille canadienne-française, qui se livre à un pique-nique intime. Au lieu de s'isoler comme cela arrive fréquemment chez les anglais, on voit toujours les français se réunir en groupes de parents et s'amuser tous ensemble, femmes et hommes, en n'oubliant pas les vieux, qui sont de toutes les fêtes. Ils se groupent tous d'une manière patriarcale et avec une simplicité affectueuse, très attendrissante et pleine de douce bonhomie.

Si Toronto possède peu de ces qualités familiales, il peut cependant s'enorgueillir de ce qui manque beaucoup à Montréal, c'est-à-dire, d'un esprit public très éveillé, d'un intérêt profond dans toutes les questions importantes, d'un grand sens d'individualité et d'indépendance.

Jean-Baptiste courbe un peu trop l'échine en face de ses

gouvernants, supportant très débonnairement les grosses charges que lui imposent ses maîtres audacieux ; John Bull, lui, grogne toujours, montre les dents, et, il enverrait ses chefs à tous les diables, s'ils dépassaient un peu trop les limites d'une exigence modérée.

Montréal, jusqu'à ce jour, a beaucoup souffert de la patience de ses habitants, par contre Toronto a été souvent la victime des exigences impatientes de ses citoyens.

Le canadien-français est en outre un peu dépourvu de la vertu d'association et d'entreprise. Il se cantonne dans le statu-quo, frisant l'indifférence à la chose publique pratique, tandis que l'anglais a presque toujours l'esprit en éveil à la recherche d'un groupement de forces et d'une amélioration.

Le français se passionne pour une vétille politique, l'anglais recherche le pratique avant tout.

Quoiqu'il en soit, le Dominion est à juste titre fier de ses deux races et de ses deux cités, qui, sous tous les rapports, appellent l'attention et l'étude. Les générations vieilles et jeunes s'améliorent et s'intéressent davantage à leur sol, avec un adoucissement dans les rapports mutuels.

Montréal, en ce sens, dénote un esprit plus large qu'il serait désirable de voir Toronto acquérir le plus tôt possible.

Le Canada a le droit d'attendre de ses deux grandes cités, des efforts qui permettront de combler complètement les vides des éloignements de races, par une émulation saine, par une fécondité de travail mutuel, dont les résultats prouveront au monde entier que le Canada est peuplé par les rejetons des deux peuples les plus glorieux du monde entier.

JOHN HAGUE.

CHRONIQUE DE L'ETRANGER

L'importance des évènements universels, durant le mois dernier, n'a pas dépassé la moyenne d'une honnête médiocrité. Le printemps, qui, généralement, amène partout une effervescence parfois inquiétante, s'est montré, cette année, d'une tempérance de gestes et de faits vraiment recommandable.

J'ai souvenance d'avoir assisté, en Europe, à l'éclosion de bruits de guerre, au réveil menaçant d'anarchistes, à des prophéties de calamités effroyables, qui concordaient infailliblement avec la naissance des bourgeons et des fleurs. Il était toujours question de guerre entre la France et l'Allemagne. Et, cette année, par une coïncidence ironique, le printemps nous apporte la nouvelle incroyable d'une alliance entre ces deux pays.

C'est là un évènement rassurant pour les humanitaires, mais bien contrariant pour les militaires français et allemands, qui tous, en général, désireraient une bonne guerre, avec ses résultats de désastres, de morts, de gloire et d'avancement. Car, pour le soldat, si on ne tue personne, c'est la *morte-saison*; au contraire, la récolte est bonne, quand la mort passe en ouragan.

En Angleterre, le parti ministériel est soumis à une dépression alarmante. Les députés libéraux s'égrènent, résignent

ou abandonnent leur parti. Quelques élections partielles ont remplacé des libéraux par des conservateurs, et la majorité du gouvernement se trouve, en ce moment, réduite à dix. C'est assez maigre pour un ministère qui désire être fort.

La maladie de Lord Roseberry est certainement pour beaucoup dans cette espèce de crise. Pas de chef en tête, une armée est vite mise en déroute.

Le premier ministre anglais est presque toujours absent, et, quand il est à son poste, tous le trouvent très faible. Dernièrement, il eut une aventure pénible. Au beau milieu d'un discours, il perdait subitement la mémoire, balbutiant des mots inintelligibles, et, finalement, après avoir été remis sur la piste, par le bienveillant concours d'un collègue, il terminait sa harangue avec beaucoup de peine.

Cet événement a eu un grand retentissement en Angleterre, où il a été très commenté. Il est à penser que Lord Roseberry se retirera bientôt du pouvoir.

En politique comme en choses militaires, il faut de la jeunesse, de la force et de la santé. L'âge et l'expérience sont deux bien belles qualités, mais ne remplacent pas tout-à-fait les autres.

Le gouvernement anglais vient de remporter une victoire éclatante sur la République de Nicaragua. Celle-ci, ayant maltraité des sujets anglais, la Grande-Bretagne lui faisait de suite de vives protestations, en ajoutant une demande d'indemnité assez ronde.

Nicaragua se fit tirer l'oreille, refusa d'abord avec fermeté, mais quelques centaines de matelots anglais, ayant pris possession d'un de ses ports, elle dut céder et payer.

C'est là un beau succès diplomatique et militaire.

Mais, dira-t-on, l'Angleterre ne doit pas s'enorgueillir outre mesure d'avoir mâté un si petit pays.

Tout doux. Il ne faut pas croire que les petits pays sont faciles à abattre ; c'est le contraire qui est vrai.

Forts de leur faiblesse, ils s'attaquent aux grands comme le roquet s'acharne sur le bouledogue. Un froncement de sourcil, les grosses dents et les avis ne servent souvent de rien, et il faut parfois frapper dur pour avoir raison.

Puis, les grands craignent les commentaires des voisins, et ils hésitent avant de porter des coups aux faibles.

Ainsi, c'est la faiblesse même des petits peuples qui fait leur force, les rend audacieux et agaçants et les porte à braver tout le monde.

Il faut donc souvent une bonne fouettée pour les ramener à l'ordre.

C'est ce que l'Angleterre vient de faire à Nicaragua. Ça manque peut-être de prestige, mais c'est très pratique.

Après tout, si l'on tient à voir dans cet événement autre chose qu'une victoire éclatante pour le gouvernement anglais, je ne suis pas assez entiché de mon opinion pour l'imposer à mes lecteurs.

En extrême Orient, la Grande-Bretagne n'a pas été aussi heureuse.

Elle a voulu supporter le Japon, mais elle a raté son affaire.

Et aussi, l'alliance de la Russie, de la France et de l'Allemagne n'était pas une chose à dédaigner, un peu plus difficile à vaincre que Nicaragua.

Le Japon, très prudent quoique très brave, a cru devoir céder aussi, mais non sans obtenir une compensation en argent. Les japonais, dans toute cette affaire de guerre et de traité de paix, ont fait preuve d'une grande valeur militaire et d'une adresse diplomatique incontestables. Voilà un pays maintenant qui a une belle place au soleil.

J'avouerai que les résultats de cette guerre orientale me surprennent quelque peu, car mon opinion première était que les japonais battraient les chinois au début, et qu'ils finiraient par succomber à la longue en face des masses nombreuses de leurs ennemis.

Mais ils ont mené les choses si rondement que leurs adversaires ont perdu la tête et tout lâché.

Allons, tant mieux, car il n'y a certainement pas lieu de s'attrister là-dessus.

On pourrait se demander quels motifs ont poussé les trois grandes nations européennes à entraver le Japon dans ses affaires.

Je vois très bien l'intérêt de la Russie, qui aurait eu un voisin remuant et par là même gênant. Je conçois également l'inquiétude de la France, — à un degré moindre cependant — à cause de ses possessions de l'Indo-Chine. Mais l'Allemagne, où sont, dans tout ceci, les causes qui ont pu la guider ? Je n'en vois aucune bien claire, et j'incline à croire qu'elle a voulu simplement faire risette à la France et à la Russie.

A la France, elle est reconnaissante d'avoir accepté son invitation de Kiel, et, à la Russie, elle a tenu à lui prouver qu'elle n'avait pas été offusquée de son rapprochement avec l'Angleterre, à la suite de la visite du prince de Gallès, au mariage du czar.

La chose la plus évidente, c'est que l'Angleterre a perdu là une grande bataille diplomatique.

C'est partie remise pour elle, assurément, car la Grande-Bretagne n'a pas l'habitude de jeter ses cartes après une partie malheureuse. Mais, n'en est-il pas moins vrai, qu'elle a laissé, en cette affaire, un fort gros enjeu.

Et c'est la paix universelle qui bénéficie de tout ça.

Il me faut bien encore dire un mot de cette malheureuse affaire d'Oscar Wilde.

Elle vient d'avoir un pendant assez attristant pour deux membres de l'aristocratie anglaise.

Les nobles sont certainement de la même pâte que les autres hommes, avec leurs faiblesses et leurs travers, mais ils ont l'inconvénient d'être plus en évidence. Leurs moindres actes prennent de suite une réelle importance.

Ainsi, quand on voit le père et le fils se battre à coups de poing, dans les rues de Londres, j'en appelle à tous, c'est bien pénible.

Et quand ce père et ce fils portent les noms de marquis de Queensberry et de Lord Douglas, cela devient absolument inacceptable. Il me semble qu'ils auraient pu régler leurs différends un peu plus intimement et ne pas mettre le public de Londres dans leurs secrets.

Le père a eu le dessus en administrant à son fils un admirable coup de poing, qui fait honneur à la boxe anglaise et qui a laissé un classique *black eye* à Lord Douglas.

En face de pareils ébats, je me réconcilie quelque peu avec le duel, quoique je ne le trouve pas recommandable entre un père et son fils.

Ces remarques peuvent paraître ironiques, au premier abord, mais je m'en défends bien, et d'ailleurs, si le marquis de Queensberry et Lord Douglass ne s'étaient pas battus à coups de poing dans les rues de Londres, je n'en aurais évidemment rien dit. Ce sont eux qui ont commencé.

Toute cette affaire n'a pas une très grande importance d'ailleurs, et nous aurions bien tort de nous y arrêter trop longtemps.

En concluant, constatons que l'Angleterre n'a pas été heureuse pendant le mois dernier, mais je ne suis pas inquiet pour elle ; je sais qu'elle prendra sa revanche.

En France et dans le reste de l'Europe, nous trouvons peu d'événements saillants.

Le président Faure semble devenir de plus en plus popu-

laire. Il exerce ses fonctions de chef de l'Etat avec un tact parfait.

Dans sa visite au Havre, il s'est montré très courtois envers l'Angleterre, qui lui avait envoyé un vaisseau de guerre pour le saluer.

A bord de *l'Australia*, il a été admirablement reçu par l'équipage, à qui il a parlé en anglais.

Cet incident de parler l'anglais à un équipage anglais, à bord d'un navire anglais, a même été la cause de certains commentaires de la part d'une partie de la presse française.

Il paraît que parler anglais manquait aux traditions, la langue française étant la seule officielle dans le monde des diplomates.

Ceci me paraît un peu puéril, et j'aime à croire que l'incident ne vaut guère la peine qu'on s'en occupe outre mesure.

Le Souverain Pontife, Léon XIII, a adressé une lettre magistrale au peuple anglais.

Poursuivant sa politique de conciliation, avec une persistance qui ne s'est jamais démentie, il a conseillé aux chrétiens anglais de rentrer dans le giron de l'Eglise Catholique romaine.

Ce document est encore l'objet de l'attention générale en Angleterre, où il a été accueilli avec une sympathie respectueuse, qui fait bien augurer pour l'avenir.

Le Souverain Pontife, ayant déjà réconcilié la France républicaine avec l'Eglise, pourrait bien réussir à réunir sous son sceptre tout les nations chrétiennes du Globe.

A Cuba, on bataille pas mal, d'après les dépêches. Mais il est bien difficile de se débrouiller dans ce dédale de contradictions, qui nous arrivent du théâtre des opérations.

Les deux partis, à tour de rôle, réclament l'avantage, et, les chefs des révoltés, tués aujourd'hui, renaissent demain de plus belle.

Le maréchal Martinez de Campos, l'homme de guerre le plus éminent d'Espagne, a promis formellement d'écraser le mouvement dans l'œuf. Mais, il y a souvent loin de la parole à l'acte. Et l'œuf semble avoir éclos, avec une nuée de poussins, qui ont la vie dure.

Il faut avouer que cette malheureuse île de Cuba est assez à plaindre. Périodiquement, elle est la victime d'une de ces commotions nationales, dont les résultats sont toujours désastreux, et la convalescence, longue et laborieuse.

Il est certainement difficile de se faire de loin une opinion saine sur les causes, qui amènent ces révoltes fréquentes, mais toutes mes sympathies vont droit aux cubains.

Cette colonie paraît être le récipient, où mijotent toutes les ambitions du fonctionnarisme et du militarisme, avec leur cortège inévitable d'injustices et souvent de malversations.

Cuba est mûre pour l'indépendance et nous serons heureux le jour où ce sera un fait accompli.

La question de Terre-neuve vient d'entrer dans une nouvelle phase, qui n'est pas faite pour plaire à un observateur consciencieux.

J'ai souvent eu l'occasion d'exprimer ici et ailleurs les sympathies que j'éprouve pour ce *plucky* petit peuple.

Pauvre, misérable, perdu dans les froids et les brumes, il lutte vigoureusement contre les éléments et l'étranger.

Ayant à peine de quoi vivre, il se voit encore soumis à des servitudes, qui lui arrachent la plus grande partie de sa subsistance.

Et puis, ce qui arrive infailliblement quand il y a de la gêne dans la maison, on se querelle.

Les luttes politiques récentes, à Terre-neuve, ont été particulièrement vives et acrimonieuses. Là-dessus, sont venus se greffer de grands désastres financiers, où les plus solides maisons de banque et de commerce ont sombré.

En face de difficultés inextricables, le gouvernement a songé à s'annexer au Dominion canadien, et dernièrement, il envoyait à Ottawa, une délégation, avec pleins pouvoirs de traiter.

Le gouvernement canadien leur fit un accueil parfait et leur offrit des conditions d'union très acceptables.

Terre-neuve ne se montrait pas satisfaite et répondait par des contre-propositions un peu exagérées. Elle voulait simplement entrer dans la Confédération sur un pied d'égalité avec les autres provinces, sans tenir compte de l'état d'infériorité temporaire, où ses malheurs financiers domestiques devaient nécessairement la mettre chez nous.

Sur le refus d'Ottawa d'accepter ces nouvelles conditions, voilà qu'un délégué terre-neuvien se promène maintenant de ville en ville, aux Etats-Unis, sollicitant, ici et là, un emprunt pour parer aux choses.

Ce procédé de Terre-neuve n'est pas fait pour augmenter la sympathie, qu'elle trouvait généralement chez nous. Bien au contraire, il contribue grandement à refroidir ceux qui lui étaient favorables et à rendre antipathiques, les indifférents.

Mon Dieu, si Terre-neuve ne veut pas venir à nous, qu'elle aille se faire écorcher ailleurs.

J.-D. CHARTRAND.

PAGES DE LA VINGTIÈME ANNÉE



ELLE cacha sa tête entre ses mains et s'écria :

— “ Mon Dieu ! Que je suis malheureuse !
Je l'aimais tant . . .

Puis, elle éclata en sanglots.

— “ Chère enfant ! murmurai-je, déposant
un baiser sur ses cheveux, tandis qu'au fond
de mon âme vibrait lugubrement ce chant :

“ Oui, j'ai souffert ! oui ! J'ai pleuré !

.....
Comme toi, le cœur déchiré,
Enfant, je connais la souffrance !
.....

Angéline, je l'avais vue grandir. J'étais son aînée ; pourtant elle s'attacha à mes pas.

Elle était toute d'impulsions, de naïveté, de tendresse : un rien la faisait rire ou s'attrister.

Elle chantait devant un oiseau, une fleur, un pur rayon de soleil, — un vieillard, un malheureux, un pauvre la faisait pleurer.

Noble intelligence, éducation soignée, minois gentil, elle possédait beaucoup pour enchaîner les cœurs.

Elle avait rencontré Paul au bal.

Joli garçon, élancé, gracieux, il avait toutes ces qualités qui font le beau danseur et le spirituel causeur. De sa naissance étrangère, il avait conservé toute la distinction de manières, puis, ce léger et doux grassement dans le langage qui fait qu'on écoute encore quand la voix s'est tue, — qui captive

Il avait eu pour elle beaucoup d'attentions, l'avait revue plusieurs fois après ce premier bal, lui avait fait maints envois de fleurs, de livres, de musique, de tous ces brimborions, qui s'échangent si généreusement, et qui sont comme le prélude indiscutable de relations plus étroites, entre jeunes gens, qui s'admirent déjà.

Bref, il n'en fallait pas autant. Angéline s'en était follement éprise,



ne valsait plus bien qu'entre ses bras ; s'y était blottie en imagination, comme l'oiseau craintif sur le cœur qui le peut protéger ; — puis un jour, une heure, il fallait voir crouler le beau rêve ! le rêve aimé, caressé, dorlotté : — tel l'enfant sur les genoux de sa mère.

Son journal était resté là, ouvert à la page même où elle avait jeté son dernier mot, ce mot cruel, qui venait briser toutes les illusions de ses vingt printemps, tout ce raffinement de son imagination vive, servie par un cœur ardent.

Comme en son âme, je pouvais lire ainsi qu'en la mienne, je feuilletai au hasard :



HERMANCE

Lundi, 10 juillet, 189.

“ Paul m'aime ! . . . Je le sais maintenant, je le sais pour toujours !
Lentement, lentement, hier soir, j'ai senti cette impression descendre
au fond de mon âme, s'y graver.

Comme je l'aime aussi !

Quel charme que cette affection qui nous lie, qui nous attache l'un à
l'autre, qui me fait pleurer quand le plus léger incident menace de la
faire tendre quelque peu.

Nous avons failli être les victimes d'une *tempête* affreuse ; et, comme
pour s'harmoniser avec notre esprit, notre cœur, le ciel s'est couvert
d'épais nuages, le tonnerre a grondé au-dessus de nos têtes ; en nous,
de terribles combats se livraient aussi.

Paul avait trouvé Georges installé ici en camarade. Il m'en punit en
ne paraissant pas deux jours de suite, puis il arrive, rigide, froid,
presque glacial.

Ce n'était plus lui . . .

Je devins nerveuse ; je ne savais plus si je devais parler ou me taire :
j'avais des larmes tout plein sous ma feinte gaieté.

Mais, nous nous sommes entendus. Après nos terreurs réciproques,
sont venus des remords, des larmes, de part et d'autre aussi.

Mercredi, 18.

“ Comme le doute occupe une large part de lui-même !

C'est toujours au meilleur de nos relations, quand tout chante, il
semble, dans mon cœur, qu'il me
jette ces mots foudroyants :

“ *Prenez garde ! Je ne vous crois
pas !* ”

Il m'avait promis de ne me les
répéter jamais, et voilà, qu'hier, il
me les dit encore.

Ignorer ce cruel propos me serait
facile, si toujours cette accusation
ne faisait tressaillir mon âme et —
douter de lui à mon tour.

Mardi, 1er août.

“ Paul, je l'aime !

Je l'aime sans raison, avec ce
mystère délirant, cette extase dont
mon âme est toute pleine : il est mon tout, ma lumière, ma vie . . .



Quand il n'est plus là, tout devient sombre, morne, insipide, plat. Dès qu'il paraît, c'est le soleil éblouissant, c'est l'éternel baiser.

Je ne m'explique rien : Je l'aime ! Tant pis si ce n'est qu'un rêve ! — Je saurai en conserver les cendres chaudes toujours.

Il est parti *méchant*, ce soir : une moustache blonde s'est tenue trop longtemps auprès de moi, mais je le reverrai meilleur demain.

J'en souffre pourtant ; j'en suis restée abattue, maussade : — s'il n'allait pas revenir ! . . .

Craintes puériles et folles !

J'adore cette nature fantasque. Paul, on l'admirerait moins, je crois, s'il était égal, doucereux toujours.

Lundi, 14.

" Il pleut.

Le temps est frais, malsain, ennuyeux : — pourtant, je me sens heureuse et gaie.

Paul, — c'est le thermomètre de mon âme, — Paul s'est refait humble, affectueux : cet abandon me remplit et m'enivre.

Comme je craindrais maintenant l'orage qui viendrait assombrir

notre beau ciel ! Vers lui s'en vont toutes mes pensées : pour lui, j'oublie tout : *mon journal* ne se résume plus qu'en un nom : Paul.

Eh bien, oui ! s'il allait me manquer, un jour, si je le perdais, je sens que l'air manquerait aussi à ma vie, la noble pensée, à mon âme.

Voilà comment j'aime : sans frein. Voilà comment je l'aime !



Vendredi, 18.

" Qui me pardonnera d'aimer trop Paul, de l'aimer à le confondre avec tout ce que je vois de grand, de pur, de bon.

Quel accent frémissant n'avait-il pas dans la voix, ce soir, lorsqu'il me répéta ces deux vers que nous avons entendus ensemble :

" Dans ces affreux soupçons, c'est mon cœur qui m'entraîne,
Si je vous aimais moins, je serais plus joyeux."

O dissimulation ! arme si facile entre ma main pourtant, comme j'ai ailli t'échapper alors !

Mercredi, 20 septembre.

"Hier soir, je voulais écrire ; en caractères aussi larges que possible, j'aurais voulu jeter ici ces quatre mots :

"JE SUIS PARFAITEMENT HEUREUSE !"

Si je n'en ai eu le loisir, ce n'est pas moins vrai que j'ai ressenti toutes les émotions indéfinissables, toutes les nuances intimes, toutes les délicates douceurs du bonheur le plus grand, le plus doux, le plus beau, — bonheur que mon ange gardien aurait pu abriter de son aile et voir sans rougir.

Paul m'a laissée le cœur enveloppé de sa chaude tendresse, du souvenir d'un de ses moments d'abandon si précieux, si tendres, si consolants, qu'il sait faire si exquis ! et là, toujours là, sous le regard de ma mère, qui sourit à ce profond amour.

C'est une joie qui me suffit, qui suppléerait à toute autre, qui embaume et prend toute ma vie . . .

Vendredi, 13 octobre.

"Ce pauvre Paul a été d'une froideur ce soir ! Pourquoi aussi Georges prolonge-t-il tant son séjour ? . . .

Paul ne lui pardonnera jamais d'avoir été mon compagnon d'enfance, et notre franc rire, cette intimité fraternelle que nous avons conservée des beaux jours d'autrefois, lui donneront toujours sur les nerfs.

Georges est taquin aussi, et il y a parti pris chez lui : Je l'ai saisi à son entrain, à sa gaieté folle, à son empressement outré auprès de moi.

Samedi, 14.

"Paul devait venir : — rien !

Oh ! je puis, comme lui, jouer à l'indifférence, mais c'est une torture pour mon être entier.

Dimanche, 15.

"Paul sait très bien faire les choses : à une heure où il me savait absente, il est venu déposer sa carte.

Mardi, 17.

"Quatre longs jours sans voir Paul !

Ecoute-moi, ami : ce jeu est pénible, tu le sais. Puis, le jour où tu ne m'aimeras plus vraiment, le jour où tu me tourneras le dos, où tu me reprendras cet amour auquel tient ma vie entière, ce jour, tu me tueras plus sûrement que ne le ferait la mort même.

Sache-le bien : je te le dis à travers des pleurs que tu ne peux voir, que tu ne peux comprendre : Je t'aime, je t'aime !!!

Lundi, 30.

“ Paul ne reviendra plus ”

Elle pleura longtemps . . .

Relevant soudainement sa belle tête brune :



— “ Non ! — me dit-elle, me cria-t-elle plutôt, — vous ne savez point, vous ne pouvez savoir ce que je souffre . . . Ce dénouement, depuis plusieurs jours, je l'attendais : — il me tue quand même . . .

“ Depuis ce dernier soir qu'il est venu, je souffre ainsi, cachant mes larmes, souriante, malgré l'agonie sous laquelle mon cœur se tord.

“ Mais il fallait encore me racrocher à une démarche, à un regard, à un mot.

“ Hier, c'était fête chez Mathilde : Paul y sera, me répétais-je, nerveuse, confiante dans mon fol espoir.

“ Il savait m'y rencontrer : il n'est pas venu chez Mathilde !

“ Oh ! Je souffre . . . Je souffre . . .

“ Mon Dieu ! votre loi est juste ; mais, pardonnez-moi de n'en saisir, à cette heure, ni la clarté, ni la miséricorde . . .

“ L'espérance donnée à l'espérance qui tombait, n'était donc qu'une insultante risée . . .

“ Paul ! Paul ! Pourquoi, de mon cœur, à ce moment même, ne puis-je arracher ton image ? Pourquoi faut-il qu'encore mon imagination la caresse ? pourquoi faut-il que ton souvenir m'enchanter, à travers ma désespérance même ? . . . ”

Angéline s'écrasa, et des sanglots encore, des sanglots précipités secouèrent sa frêle personne.

Ce flot de paroles entrecoupées, ces pages de *Journal* que je venais de retourner, c'était presque du délire. Mais ces choses se comprennent quand on a eu vingt ans et qu'on a aimé : Je me sentais étreinte à la gorge.

Tant de douleur bouleversait mon âme. Envahie par une émotion douloureuse, je traversai la pièce et j'ouvris, toute grande, la fenêtre. Les derniers rayons du pâle soleil d'automne s'obstinaient à dorer encore les restes d'un feuillage jauni, rougi par la température hâtive et trop sévère des derniers jours d'octobre. Les chênes d'en face secouaient, avec un bruit qui faisait mal, leurs grands bras à moitié dénudés. La brise arrivait forte et glaciale.

Offrant mon front à la rafale du vent, je m'écriai, comme pour faire porter ma voix jusqu'à là-haut par l'élément courroucé :



“ Mon Dieu ! l'amour restera donc toujours la plus belle page du grand livre de la vie, mais la plus triste aussi, la plus déchirante ? . . . ”

Combien de temps suis-je restée là, debout, contemplant cette nature désolée, gémissante ? Je l'ignore. Quand je revins vers ma jeune amie, ses pleurs coulaient toujours, mais silencieux et calmes.

La douleur avait fait son œuvre :

Angéline était brisée.

* * *

Depuis deux semaines, j'étais absente de la ville. Le souvenir d'Angéline, que j'avais laissée si affolée, si abattue, me poursuivait sans cesse.

Avec sa nature de sensitive, à cette heure où la vie s'épanchait à pleins bords, je craignais tout pour elle. Le moral attaquerait le physique : et, si la plus chère illusion de sa vie s'en était allée avec les dernières feuilles, elle s'en devait aller toute, elle-même, avec les premières. J'en étais sûre.

Je n'osais écrire. Je la savais capable, drapée dans un amour-propre bien légitime, de vouloir cacher à tous les siens le mal qui la dévorait. Et instinctivement, sensiblement, je me la rappelais toujours avec ces vers délicats et doux de Sully-Prud'homme :

Le vase où meurt cette verveine,
D'un coup d'éventail fut fêlé ;
Le coup dut l'effleurier à peine,
Aucun bruit ne l'a révélé.

Mais la légère meurtrissure,
Mordant le cristal chaque jour,
D'une marche invisible et sûre,
En a fait lentement le tour.

Son eau fraîche a fui goutte à goutte ;
Le suc des fleurs s'est épuisé ;
Personne encore ne s'en doute ;
N'y touchez pas, il est brisé.

Souvent ainsi, la main qu'on aime,
Effleurant le cœur, le meurtrit.
Puis le cœur se fend de lui-même ;
La fleur de son amour périt.

Toujours intact aux yeux du monde,
Il sent croître et pleurer tout bas,
Sa blessure fine et profonde ;
Il est brisé ; n'y touchez pas !

Un jour, en rentrant, je trouvai une lettre qui m'attendait ; je reconnus tout de suite l'élégante écriture : Angéline !

Mon cœur se serra : je tremblais de lire :

“ Ma bonne amie,

“ On ne meurt pas de bonheur, n'est-ce pas ? ...

“ Remerciez Dieu avec moi : Paul est venu : il a vu papa ; notre mariage est annoncé pour les premières neiges. Revenez vite ; je ne puis écrire : de même que l'extrême malheur, l'extrême bonheur fait pleurer ...



HERMANCE.



VENISE ET LA PROVINCE DE QUÉBEC

EN 1881—(suite.)

VI

Elle a été construite par la corporation des bouchers. Le Scarpagnino y a mis tout son génie, qu'il tenait de la grande famille des sculpteurs Sante et Mors Lombardo. Sa *Scuola di San Rocco* est bien le monument glorieux qui puisse convenir au Tintoret, à ce caractère "rude, âpre, solitaire", qui avait trois pinceaux—il *pinello d'oro*, le pinceau d'or, il *pinello d'argento*, le pinceau d'argent, il *pinello ferro*, le pinceau de fer. A Saint-Roch, au-dessus des sculptures merveilleuses, au milieu des marbres et des mosaïques les plus rares, une partie des toiles du maître reposent dans l'immortalité. Longtemps son genre fut discuté, mais les Zoïles n'ont pas tenu devant la lumière, et toujours, tant que le monde durera, le *Crucifiement* du Tintoret restera comme l'expression humaine la plus saisissante, la plus poignante des douleurs, de l'angoisse, de la prière, de la résignation, de l'agonie et de la mort de l'Eternel. Devant cette toile, on pleure, on prie, on sent la colère nous monter à la gorge, on voudrait se précipiter au milieu de cette mêlée de chevaux, de centurions, de valets pour délivrer l'Homme-Dieu. Tout à coup l'œil rencontre le groupe des saintes femmes; avec elles nous nous résignons, nous nous affaïssons, nous adorons. Tintoret s'est peint dans le centurion qui est à gauche; il a fait de celui de droite le portrait de Titien. Le comte Viola m'a fait le plaisir de m'envoyer une eau forte rarissime du *Crucifiement*: elle est datée de 1562 et porte la signature de Jacobus Robusti—mieux connu sous le nom de Tintoret.

"C'était, nous raconte Charles Yriarte, un esprit très contemplatif. On le voyait s'enfermer des semaines entières, ne voyant que sa fille qu'il adorait, et se reposant de la peinture par la musique. Il avait une certaine réputation comme joueur de basse et on a vu le Véronèse

le représenter dans les *Noces de Cana* faisant partie de son orchestre... Adorée de son père qui en avait fait la compagne de sa vie, Marie Tintoret le suivait partout, habillée comme un jeune page. Elle manquait d'attraits, mais son père l'aimait; il lui avait appris à faire sa partie dans son orchestre et l'avait initiée de bonne heure aux arts du dessin.

"Philippe II, le roi d'Espagne, et l'archiduc Ferdinand voulurent l'avoir à leur cour; le Tintoret refusa pour elle, et afin de la garder, il la maria au seul homme qui n'avait pas proposé de l'exiler de Venise pour vivre loin de son père; c'était un joallier allemand, nommé Mario Augurti. Marie mourut à trente ans, et sa mort semble avoir porté un coup terrible au vieux Tintoret, qui mourut quatre ans après".

A San Rocco, en face du tableau du *Crucifiement* on a suspendu le portrait du roi d'Italie. Il a l'air de commander l'exécution de deux larrons.

Nous voilà maintenant en route pour la *Guidecca*. Les vaisseaux d'outre mer viennent ancrer jusque-là. Cet après-midi nous avons visité san Giovanni et san Paolo. A Venise, les églises sont plus belles les unes que les autres. Celle-ci est le panthéon des Doges: elle renferme des toiles, des sculptures, des mosaïques, des bas-reliefs sur bois et en bronze qui sont admirables. J'y ai remarqué le tombeau de Marco Antonio Bragadino qui — en 1571 — défendit héroïquement Fagamousta contre les Turcs commandés par le pacha Mustapha. Le siège traînait en longueur et les assiégés se défendaient vaillamment. Il ne restait plus à Bragadino que sept barils de poudre. La population affamée et décimée par la maladie suppliait le commandant de la place de ne pas prolonger la résistance. Le général vénitien en eut compassion et il céda, après avoir obtenu de Mustapha les conditions suivantes :

1° Les Cypriotes ne seront pas molestés et jouiront de la liberté de conscience.

2° Lui, les chefs, la garnison devront être ramenés sains et saufs à Venise.

Mustapha promet, signa tout ce que l'on demandait, puis une fois maître de la ville il la livra au pillage, au meurtre, à l'incendie. Bragadino traîné à Constantinople y fut écorché vif par ses ordres, et sa peau fut promenée en triomphe dans toute l'Asie-Mineure. Ce triste trophée conservé dans du sel, fut plus tard ramené pieusement à Venise où il fut reçu comme un drapeau. Il est déposé dans le mausolée que j'ai sous les yeux en ce moment. Le buste de Bragadino surmonte ce monument. Cet homme qui l'a été dans toute la virilité du mot, a le front haut, un nez en bec d'aigle; il porte toute sa barbe. Sa physionomie annonce celle du héros qui sait défier l'humiliation et subir la souffrance au nom de la patrie.

A côté de saint Jean et de saint Paul se trouve la chapelle du *Rosaire*. Elle a été détruite par un incendie en 1687. Il s'y est perdu des chefs-d'œuvre, entre autres la *Bataille de Lépante* et la *Sainte-Ligue* du Tintoret, la *Madone* de Jean Bellini et l'œuvre que le Titien prisait le plus parmi les siens, le *martyr de saint Pierre*, dominicain. Cela tire les larmes des yeux que de voir tous ces lambeaux de peintures de grand maître qui pendent encore aux murailles.

De Saint-Paul nous nous dirigeons vers la lagune. Il faut voir par un clair de lune ce grand lac, un peu triste, mais où j'aimerais à revenir souvent. C'est lui qui faisait dire à un officier qui a brillé au Maroc :

— "Ici, le silence est profond, le calme est immense; les échos lointains, la voix grave de l'heure qui sonne à l'horloge de Saint-Marc, le chant d'un matelot solitaire qui garde sa felouque chargée de bois qui vient de la Dalmatie; la voix d'un gondolier attardé, assis les jambes pendantes dans cette rêverie nocturne qui ressemble au *Kief* de l'Orient; qui saura rendre cette impression à la fois douce et profonde, ce charme incomparable, cet apaisement de tous les désirs qui nous fait aimer Venise et nous y attache à jamais !"

A cinq heures, je suis mandé au Congrès pour donner à mes collègues certains renseignements sur le commerce, les ressources, le climat du Canada. Ce soir, Viola m'amène chez son ami le banquier Ferrari. Il demeure en face du café Florian, et de son balcon nous pouvons admirer toute la place Saint-Marc qui est illuminée par l'électricité. Il y a concert chez lui; ses salons sont remplis de ce que Venise peut contenir de princesses et de comtesses; mais je l'ai déjà avoué, j'ai toujours eu un faible pour les baronnes, — et je m'accroche à une baronne russe qui me présente à deux superbes arméniennes. En avant la folle du logis ! Nous voilà à causer de l'Orient, de cet écrivain charmant Gérard de Nerval, des nuits de Ramadan, de Constantinople, des almées, du couvent arménien, des vieux missels, des neiges de Saint-Pétersbourg, de la Neva, et que sais-je ? Cette conversation nous mène jusqu'à minuit. Les merveilles lumineuses de Saint-Marc disparaissent peu à peu. Les dernières fusées partent, les lumières s'éteignent, les notes d'une valse jouée par quatre orchestres s'en vont mourir sur le grand Canal. Il est temps de dire adieu à notre hôte, et nous nous acheminons chez l'inévitable Bauër, prendre l'inévitable chope de la *media nocte*.

20 Septembre. — Pendant que cette nuit je tirais au net ma conférence pour la publier dans les annales du Congrès, l'idée de mes arméniennes n'a cessé de me trotter par la tête. Ces charmantes m'avaient tellement causé de leur pays, représenté ici par le couvent de Saint-Lazare des Arméniens, que je fis le projet d'y aller.

Le couvent est bâti sur une île, distante en gondole de 35 minutes de Saint-Marc. Jadis, on y reléguait les lépreux, mais ces malheureux

deshérités ont disparu depuis longtemps. Aujourd'hui, les possesseurs — tous catholiques arméniens — portent le nom de Mekhitaristes. M. Marmier, à qui je demandais la raison de cette désignation, m'a dit que c'était en l'honneur du fondateur Manong de Sébaste, qui, en entrant dans les ordres, prit le nom de Mekhitar, le *Consolateur*. La visite de ce monastère restera dans mes souvenirs comme l'une de mes meilleures réminiscences de voyages. J'avais avec moi l'ouvrage rarissime de Charles Yriarte, et comme toujours, cet écrivain exact, ce chercheur méritant, cet observateur profond, ce paysagiste délicat a décrit admirablement ce qui vient de passer sous mes yeux.

“ C'est au *traghetto* de la Piazzetta que le voyageur s'embarque dans la gondole qui le conduira bientôt par le canal Orfano, au couvent de Saint-Lazare. Il côtoie en passant le monastère de San Servolo, et le vieux lazaret, sans perdre de vue Venise, le Lido et la longue chaîne des Alpes Juliennes, dont les sommets couverts de neige se perdent dans l'azur du ciel. Dès que l'éperon d'acier de la gondole vient heurter l'escalier, la porté du couvent s'ouvre et le visiteur est introduit dans l'atrium tout garni de fleurs et d'arbustes. Un père du monastère, vêtu d'une longue robe noire flottante, vient offrir au voyageur la bienvenue, et l'accueille avec cette courtoisie charmante qui rappelle l'hospitalité orientale.

“ On montre au visiteur toutes les parties du couvent ; d'abord la bibliothèque qui renferme trente mille volumes imprimés, deux mille manuscrits arméniens dont quelques uns très anciens, un musée d'antiquités et de médailles. En sortant de la bibliothèque, on passe au réfectoire décoré d'une toile de Novelli, représentant la *Cène*. Puis vient l'église, d'un style gothique sans beaucoup de caractère. C'est là que reposent sous les dalles de l'édifice, le fondateur et ses successeurs, les archevêques de Sionnie. L'église est d'une grande simplicité et ne ressemble en rien aux somptueux édifices religieux que la piété des Venitiens avait élevés durant toute la période du moyen-âge, dans les îlots de l'Adriatique. On introduit ensuite le visiteur dans la typographie et dans la librairie où plusieurs frères travaillent sous la direction de l'un des pères du monastère.

“ C'est là que le voyageur peut prendre en mains ces éditions qui rivalisent avec les plus riches productions des imprimeries de l'Europe. Le voyageur achète toujours un bijou typographique, une prière imprimée en trente trois langues différentes, avec les caractères propres à chaque idiome. Mais ce qui est surtout digne d'intérêt, ce sont les éditions princeps des classiques arméniens, les traductions des chefs-d'œuvre des littératures modernes de l'Europe, parmi lesquelles figurent les tragédies de Corneille et de Racine, les poésies de lord Byron et de Goëthe, les ouvrages de Chateaubriand et de Bossuet, et tant d'autres écrits qui vont porter en Orient les lumières de l'Occident.

“ Le couvent de Saint-Lazare ne ressemble en rien aux autres monastères de l'Italie ; c'est un véritable phalanstère de bénédictins érigé en académie nationale depuis la fin du siècle dernier, où chacun travaille sans relâche au but que s'est proposé le fondateur de l'ordre, à savoir : faire pénétrer la civilisation chez les arméniens disséminés dans toute l'Asie, en Afrique, en Europe et jusqu'en Amérique. L'œuvre de la congrégation mekhitariste est donc toute nationale, et en cela elle est très méritoire ; aussi les Arméniens considèrent à juste titre l'île de St. Lazare comme le flambeau qui doit un jour illuminer l'Arménie, quand viendra pour elle de renaître à sa vieille histoire et de reprendre son rang parmi les nations libres.

En quittant à regret ces bons religieux ; mes yeux tombèrent sur le Lido. Alfred de Musset l'a décrit en deux mots, dans sa “ *Nuit de Décembre*.”

A Gênes, sous les citronniers ;
A Venay, sous les verts pommiers ;
Au Havre, devant l'Atlantique ;
A Venise, d l'affreux Lido,
Où vient sur l'herbe d'un tombeau
Mourir la pâle Adriatique.

Partout où le long des chemins,
J'ai posé mon front dans mes mains,
Et sangloté comme une femme ;
Partout où j'ai comme un mouton
Qui laisse sa laine au buisson,
Senti se dénuer mon âme.

Partout où j'ai voulu dormir,
Partout où j'ai voulu mourir,
Partout où j'ai touché la terre,
Sur ma route est venu s'asseoir,
Un malheureux vêtu de noir,
Qui me ressemblait comme un frère.

Ici, Lord Byron passa quelque temps à corriger, sur la demande de la congrégation des Mekhitaristes, le dictionnaire arménien-anglais. C'est au monastère que s'engagea son fameux pari avec un gentilhomme vénitien.

Ils devaient partir du Lido et nager jusqu'à la place de St-Marc, Byron était déjà rendu à son palais et prenait un grog pendant que son concurrent se faisait ramasser en route par une gondole. Chacun sait que Byron était le plus intrépide nageur de son temps. Il débuta par

refaire le trait de Léandre et traversa l'Hellespont. Pour lui, la mer c'était tout, et il répétait souvent ces vers à son secrétaire :

The sea ! the sea ! the open sea !
The wild, the blue, the fresh, the free !...

Le père de mon ami le comte Viola, m'attend au café Florian, café célèbre qui fut fondé en 1797. Nous nous sommes donné rendez-vous à midi. Nous allons visiter le fameux arsenal de Venise.

On y arrive en gondole. L'entrée est monumentale ; elle nous fait pénétrer dans l'un des plus vieux arsenaux de l'Europe ; je frôle en ce moment un pilier qui porte la date de 1456. Je n'ai pu remonter plus haut, mais Yriarte affirme que "la muraille d'enceinte porte certainement la date de sa construction. Sous le doge Ordelafo Faliero, en 1001, on avait élevé une clôture ; en 1304, on refit le travail. Les murs crénelés étaient flanqués de quatorze petites tours, de deux portes communiquant avec la lagune. Des portes du mur, l'une, la plus ancienne, s'élevait à l'endroit même où sont aujourd'hui les deux fameuses tours peintes en rouge du *Ponte del Paradiso* ; l'autre fut construite plus tard, pour faciliter l'entrée et la sortie des navires de guerre. Elle est formée par une construction, tour carrée, à beaux profils, dont la partie supérieure a regu la machine à mâter et le cric destiné à soulever les grosses pièces des navires."

L'*arsenal de Venise* avait jadis une spécialité qui a frappé plus d'un écrivain.—

En date de mai 1671, de Seignelay écrivait à son père le grand Colbert : "On entre ici à la *bevenda* qui est un lieu où tous les ouvriers vont boire tant qu'il leur plaît ; la République leur donne ce breuvage gratuitement pour les obliger à travailler assiduellement, en leur ôtant par ce moyen le prétexte qu'ils pourraient avoir de sortir de l'arsenal ; ce breuvage est composé d'un tiers d'eau et de deux tiers de vin ; l'eau vient d'un puits qui est à trente ou quarante pas et se rend, par des canaux, dans le lieu où doit se faire le mélange ; ce vin est dans une grandecave derrière la *bevenda*, où l'on voit quatre rangées de tonneaux d'un bout à l'autre."

Sous le portique de l'Arsenal je rencontre mon ami le capitaine de frégate d'Avignon. Il est de service et met obligeamment à mes ordres l'un des dessinateurs de la marine.

Le musée de l'Arsenal renferme des choses fort curieuses. En 1671, de Seignelay avait été surpris d'y voir : "entre autres choses, deux pièces de canon en forme de colonnes corinthiennes fondues en présence de Henri III, un autre qui a sept bouches, un à trois, cinq ou six d'un

calibre fort grand et un petit fait de cuir recouvert de cuivre." Ces curiosités y sont encore.

J'ai été surpris à mon tour de rencontrer ici des mitrailleuses et des canons se chargeant par la culasse qui dataient du XVI^e siècle. J'y ai vu un pistolet de cette époque qui avait vingt chambres et de plus un fusil et une épée de la même époque combinés ensemble ; un mortier en cuir bouilli ; des boulets en pierre de cinquante-deux à mille deux cent cinquante livres ; les bordages rouges et or et le beau-pré du fameux *Bucentau*re ; l'armure du cheval de Henri IV, celle du Roi et son casque surmonté du fameux panache blanc. Vous vous rappelez ce qu'il disait, avant la bataille d'Ivry :

—Si vos cornettes vous manquent, ralliez-vous à mon panache blanc ; vous le trouverez au chemin de la victoire et de l'honneur.

Non loin se trouve le buste de Marco Antonio Brigandino, ce héros de Fagamousta que vous connaissez déjà et que les Turcs ont écorché vif.

L'arsenal de Venise est une ville dans une ville. Ateliers de charpentiers, forgerons, calfats sont au complet. La corderie est peut-être la plus belle du monde. On sait travailler, et tout le personnel se montre d'une activité fébrile. Un cuirassé, *L'Americo Vespuce*, est sur chantier ; cinq navires sont en réparation ; on démolit un cuirassé ; un autre va suivre son sort. On fabrique des torpilles et des appareils de mouillage. L'outillage partout est complet, et en sortant de là je me retrouve tout étonné des ressources du gouvernement italien. Il se prépare à être une des grandes puissances maritimes du monde. Ses soldats sont excellents marcheurs, bons tireurs ; ses marins de bonne volonté, très dégourdis et commandés par des officiers expérimentés.

L'arsenal a deux bassins de carénage, un grand et un petit. Pour arriver à ce résultat on a été pratique ; on a tout simplement comblé une lagune. Un mur en hémicycle le protège contre les vents. Sous d'interminables voûtes qui datent des premiers temps de la République, on a entassé des masses énormes de bois de *teck*, des bois de chêne, des pins à mûres, des espars, des bois de toutes sortes. Plus loin, on voit d'immenses soutes à charbon.

En faisant cette visite à l'arsenal, je rencontre le prince Tomasso. Viola me fait l'honneur de me le faire connaître, et cet officier supérieur a la complaisance de faire manœuvrer devant moi une trirème.

—L'amiral Jurien de la Gravière, me disait le prince, croit que jadis ces embarcations avaient trois rangs de rames superposées les unes au-dessus des autres. L'amiral Finganti a tenu à prouver le contraire.

Et de suite il donna l'ordre :

—En route !

Les rameurs sont assis sur deux bancs superposés ; à un signal ils se lèvent, appuient sur le banc, donnent leur coup de rame, se rassient et

recommencent pendant que deux timoniers gouvernent à l'arrière, chacun avec une rame.

En quittant l'arsenal nous sommes allés au Palais des Doges, et grâce au comte Eustache Viola, nous en avons fait une étude détaillée. C'est un éblouissement de peintures, de dorures, et pourtant tout ici ne renferme qu'une grande sobriété de détails. Ces vastes salles nous laissent sous l'impression qu'à Venise on a été riche, fier, quelque fois cruel. La salle du Conseil des Dix nous donne surtout cette idée. Certes, l'histoire constate qu'ils n'étaient pas tendres, et comme contraste se déroule derrière leurs sièges le tableau idéal de l'*Adoration des Mages*. Ici, Jésus enfant souriant à la Vierge; là, les juges rouges, masqués, prenant un ton câlin pour mieux faire compromettre l'accusé et le perdre plus sûrement. Du palais on passe aux prisons. Elles défient l'imagination. Dans cette république il y avait l'aristocratie de la geôle. Les criminels avaient un cachot qui ne recevait pas de lumière, mais était traversé par une bouche d'air et contenait un lit en bois; les prisonniers politiques avaient les puits. J'ai vu celui où a été descendu Marino Faliero; c'est une tombe, une véritable tombe avec ses effrayantes obscurités, ses asphyxies, sa moisissure visqueuse, horrible, ses rats affamés; elle est au niveau de l'eau. A côté se trouve une grille en chaînons de fer où le condamné venait murmurer au confesseur ses dernières confidences; en face, il y a un crucifix enchaîné—tout est enchaîné ici,—et à deux pas était le lieu de l'exécution. Cela se passait dans un corridor étroit, obscur; dans le mur, on voit une ouverture par où on jetait le cadavre dans une gondole, puis une dalle aboutissant à trois trous par où s'échappait le sang du supplicié. Toutes ces choses défilent devant nous, à la lueur d'une torche blafarde et nous font frissonner. En sortant des puits, je demande à voir le pont des Soupirs. C'est bien là la voie douloureuse, revêtue au dehors de toutes les élégances de l'architecture vénitienne.

A propos de Marino Faliero, il me revient en tête une curieuse histoire qui a été racontée par Victor Deséglise. Elle se rattache à la Comédie Française. La voici :

“ Depuis longtemps, le Théâtre Français devait donner une représentation au bénéfice d'une femme tombée dans la misère. Cette femme portait un nom illustre; elle s'appelait *Marino*, oui, *Marino*, et elle descendait en ligne directe de ce *Marino Faliero*, doge de Venise, dont le portrait manque dans le salon d'honneur du palais, de ce *Marino* vainqueur à Zara et décapité sur l'escalier du Géant, en 1355. Par la suite des temps, la famille de Faliero racheta ses biens confisqués; ses petits-fils, parvenus à soustraire la grande fortune de leur aïeul aux recherches de ses ennemis, la léguèrent à leurs petits enfants, et ceux-ci cachaient, dit-on, leur trésor dans les flancs du mont Salluste. Malgré

cinq cents ans d'infortune, il restait encore un rejeton du doge décapité à Venise, et ce débris d'une illustre famille vivait ignoré à Paris, dans un état voisin de la misère. Un espoir la soutenait. La dernière des *Marino* croyait connaître l'endroit où avaient été déposées les richesses de ses pères et elle avait foi dans les fouilles. Elle ne regardait que comme une avance la représentation à bénéfice qu'allait lui donner le Théâtre Français, lorsque la mort est venue la frapper. Mademoiselle Marie Elizabeth Filion Marino est morte malheureuse et oubliée, dans son domicile de la rue Coquenard, No 46, à l'âge de 54 ans. C'était la dernière de sa race. Casimir Delavigne, l'auteur du drame en vers, — *Marino Faliero*—représenté pour la première fois sur le théâtre de la Porte St-Martin, le 30 mai 1829, se chargea des frais de l'enterrement.

Sic transit.

FAUCHER DE SAINT-MAURICE.

(à suivre)

NOTES ÉPARSES

LA VEILLE D'UN DÉPART EN CAMPAGNE



RANDE rumeur partout au régiment, un bataillon vient d'être désigné pour aller renforcer le corps expéditionnaire du Tonquin.

Lequel partira ?

Voilà la grande question qui agite tout le monde.

Enfin le 1^{er} bataillon est désigné et les autres allongent des mines de funérailles.

Les officiers du 1^{er}, heureux élus du hasard, se promènent allègrement dans les rues. Quel entrain ! quelle gaieté ! quel enthousiasme !

Deux officiers causent entre eux. On distingue de suite le partant de celui qui reste. Celui-ci est triste comme un bonnet de nuit. Son compagnon a dans l'œil un brillant querelleur, très dur pour le chinois.

* * *

Six jours durant, c'est une activité à remuer ciel et terre. Exercices continuels, marches, tirs, mobilisation, revue des effets et de l'équipement, car il faut partir tout flambant neufs.

Enfin le 12 avril amène la veille du départ

Grand rassemblement de toute la garnison au cercle pour le punch des adieux. Des trophées, de la verdure, des fleurs, des affiches patriotiques décorent la grande salle de la réunion. Tout ce qui porte un uniforme d'officier est rassemblé, à 9 heures, au rendez-vous.

Déjà la gaieté est grande, car les dîners des pensions ont fait des extras ; le bordeaux, le bourgogne, le champagne ont arrosé les diverses tables.



Les turcos, à l'hôtel, ont crié le chant des zouaves. Ceux-ci ont riposté, sur un ton formidable, par une attaque entraînante de l'hymne des tirailleurs. Les camarades absents, les prédécesseurs à la mort sont toastés avec frénésie. De loin, on leur adresse, avec une certaine insouciance émue, les vœux de la victoire, en leur criant : à bientôt ! Attendez-nous !

Les tables s'étaient fusionnées peu à peu, et, dans l'ardeur et la violence des émotions, une immense clameur éclate, un dernier choc des verres marque la fin du dîner.

* * *

Puis tous se bousculent au dehors.

On dégringole les escaliers quatre à quatre. Les sabres, les bélières, les chaînettes, les éperons sonnent partout un joyeux carillon. Les rires, les interpellations joyeuses se heurtent, se croisent dans l'air des rues étroites.

On se dirige, l'œil allumé de la gaieté des fêtes, vers le cercle militaire.

Le café est servi. On attend les généraux. Ceux-ci, graves de masque, émus et indulgents dans le fond, prennent les places d'honneur et la permission est toute à la joie.

Le calme, un moment revenu avec les grands chefs, disparaît peu à peu. On se rallume et le punch arrive.

Le général de division, son verre fumant à la main, se lève. Un silence se fait pour le discours traditionnel. C'est toujours la même histoire, mais c'est égal, ça fait plaisir tout de même. Des bravos bien nourris accueillent le toast du général.

Le punch coule de nouveau dans les verres et le commandant du bataillon partant entonne, à son tour, le speech de la réponse. On l'applaudit vigoureusement. Puis se lève le plus ancien officier de la garnison, qui dégoise quelques mots également bien sentis, et l'affaire est dans le sac.

Après quelques autres rasades, les gros bonnets capitulent et se retirent, avec un sourire amical pour les jeunes, qui semble leur dire : — Amusez-vous bien.

* * *

Ouf ! on respire à pleins poumons. Le terrain est déblayé et le vrai chambard va commencer.

Un lieutenant partant s'était éclipsé pendant les discours sérieux et revenait peu après avec une douzaine de costumes, pris au théâtre voisin. On était passé plusieurs dans la coulisse et bientôt, la musique, par une

éclatante fanfare, annonce l'entrée des joyeux acteurs. C'est une salade d'officiers costumés, qui en pierrots, qui en débardeurs, en d'artagnans, en petits marquis, en mousquetaires, tout un fouillis panaché.

En tête marche Du Bormy, une queue de billard à la main. Attaquant franchement la salle, il bouscule les tables, renverse les chaises, brise

les globes de gaz : un ouragan de cris, de chansons, de coups de poings sur les tables, de choes de verres, dans le tonnerre des rires bruyants de tous.

Puis, changement à vue.

Un jeune sous-lieutenant grimpe sur le comptoir de la caissière et lance au plafond, avec des yeux de carpe, une affreuse chanson faubourienne. Un autre lui succède et hurle un boniment de foire. Un troisième assomme la salle avec un discours mielleux de mots enfilés à la suite sans rime ni raison.

Et voilà encore Du Bormy, le héros de la fête, habillé en simple soldat, le fusil au poing. Il roule des yeux furibonds, traînant à sa remorque, un mannequin chinois. Après une série de pantomimes expressives, il fourre sa baïonnette dans le ventre du chinois, qui

s'éroule sous le bureau du gérant.

Et des chants, du champagne, des rires, des bravos, et toujours, et toujours, il y en a pour tous les goûts.

* * *

Peu à peu, la salle s'éclaircit. Les plus vaillants seuls restent encore et en avant la grande représentation de la fin.

Chacun enfourche une chaise. Du Bormy est en tête de la colonne, un grand sabre à la main. Montrant un ennemi imaginaire, il crie :



— En avant :

La parole manque ici pour décrire la scène. On charge à fond de train, on renverse tout.

La fureur des combattants s'éteint enfin dans un apothéose à faire frémir les becs de gaz.

Puis un grand silence, tout le monde est parti.

Quoique graves et sérieux par métier, les officiers doivent bien rire un peu avant d'aller se faire tuer ?....

Le lendemain, on s'embarquait pour le Tonquin.

Hélas ! combien sont revenus ?....

*
* *
*

Deux mois après, six de ces gais officiers et cinquante hommes étaient tués à la prise de Hué.

Un an après, sur 14 officiers et 800 hommes partis, il revenait 2 officiers malades, mais très constellés de décorations et 382 hommes, anémiés et médaillés.

C'était toujours ça !!!

CH. DES ÉCORRES.



LA NOTE CARRÉE



N montait au premier étage par un escalier extérieur en pierre. Autour de la maison serpentait une vigne dont le raisin, à ma connaissance, n'a jamais mûri.

Il est vrai que, dans les derniers jours de juillet, je quittais invariablement mes hôtes et ne revenais en ville qu'au mois d'octobre, de sorte que les grappes avaient bien le temps de perdre leur verdeur et leur âcreté, sans que j'en susse rien.

Cet étage, auquel nous arrivions par un perron, se composait de trois pièces : l'une qui servait de cuisine, de salon et de salle à manger, l'autre, de chambre à coucher pour le vieux Mouchet et moi, la troisième était le saint des saints de mademoiselle Mouchet.

Ce n'était pas luxueux, mais, après tout, je n'étais qu'un modeste étudiant et les Mouchet, tout en étant les seuls et authentiques sonneurs de l'église Saint-Vénérand, ne devaient guère dépasser une honnête bourgeoisie.

Mais, ils avaient leur orgueil, allez, et d'autres l'ont sans doute plus mal placé que eux.

Ainsi, les registres de la paroisse rapportent que Mathieu Mouchet, le grand-père du sonneur Mathieu VI ou VII, porta sur ses épaules et par des chemins de traverse, le vieux curé de Saint-Vénérand, traqué par de faux chouans qui l'auraient infailliblement cerné ou tué de fatigue.

Je ne sache pas un jour où mon hôte ne m'ait répété l'histoire de son

grand-père, avec des détails et des textes nouveaux tirés du graduel ou de l'antiphonaire.

Deux vénérables bouquins que je connais aussi !

Titubant les uns contre les autres, il en avait au moins vingt sur une planche à hauteur du bénitier, au dessus de sa tête, quand il était couché.

Ils allaient toujours deux à deux, le graduel et l'antiphonaire de Lam-

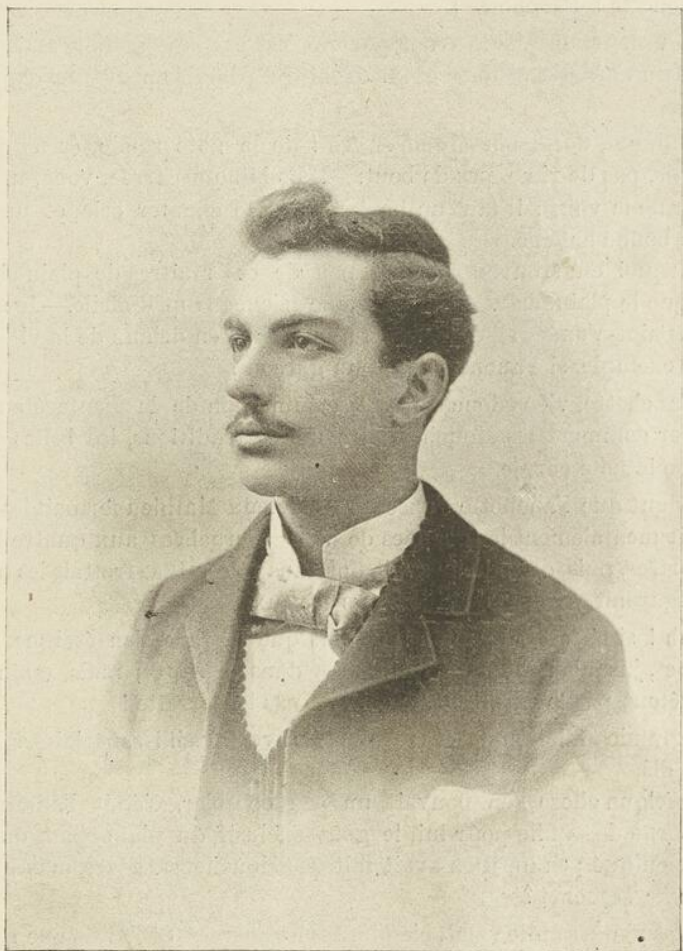


billotte, de Dijon, de Paris, celui-là, gallican, mais quelle musique, mes enfants !

Et, il partait.

—Toi, petit, tu ne pourrais pas me dire la dominante de la clé de *do*, seconde ligne ?

Que fait-on dans ces collèges avec des douzaines de docteurs ? . . .



M. JULES LANOS

Pas un, parmi ces beaux galonnés, qui puisse entonner l'introït du deuxième dimanche de carême et me le chanter comme ça !—

Alors, je jouissais d'un petit concert pour rien, fait de versets suivis de psaumes dans le même ton.

—Vois-tu, ma fille t'en remontrerait !

Fanchette ! Fanchette !

—Monsieur Mathieu, j'avoue que ce n'est pas mon métier, mais, enfin je joue du cornet à pistons et je déchiffre passablement une copie de cantate.

—Oui, oui, de la note ronde. Ah ! de la note ronde, ça n'a pas de bon sens, pas de rime, pas de bout. Mais la note carrée, voilà, tu peux donner de la voix ; il faut un homme pour te chanter cela, et un fort, et une bonne haleine.

Pourquoi en trouvons-nous si peu de ces maîtres de plain-chant ? C'est que le plain-chant est un art, une science trop difficile.—Je suis le seul, à Saint-Vénérand, et il n'y en a pas deux en dehors de la ville.

Par exemple, si Fanchette était un garçon !

—Fanchette, viens donc solfier la communion de la Pentecôte et lui montrer comment les Mouchet gardent les traditions, les belles traditions de la note carrée.

Pendant que Fanchette s'exécutait, le vieux Mathieu fermait les yeux et lisait mentalement les grappes de notes accrochées aux quatre lignes des portées, puis, quand elle avait fini, sans faute, il se frottait les mains, il la regardait, avec des pétilllements d'yeux.

—Ah ! si c'était un garçon ! Faut-il que la race s'en éteigne. Les Mouchet, jusqu'aux femmes qui ont ça dans le sang ; mais, enfin elles ne revêtent pas le surplis et ne coiffent pas la barrette !

La grande affliction de sa vie était là, avoir vieilli sans laisser après lui un fils.

Si quelque chose l'en pouvait un peu consoler, c'était l'admiration sans borne de sa fille pour lui, le goût exclusif du plain-chant qu'il lui avait inculqué ; enfin, il en avait fait une Mouchet sans tare, mais qu'est-ce qu'une Mouchet ?

A mes yeux, sa fille valait bien toutes les autres. Si j'avais une restriction à formuler, c'était sur le terrain musical ; je ne lui trouvais pas une voix timbrée pour les pesantes *scantions* du rituel et je l'aurais préférée dans les joyeuses et légères envolées de notre solfège moderne.

Nous avions à ce sujet des *chamaillis* quelquefois blessants, en l'absence du vieux Mathieu ; car devant lui, j'étais coi comme un novice en présence de ses : *exercita spiritualia*.

D'ordinaire, nous argumentions dans la pièce du rez-de-chaussée, pendant que j'aidais Fanchette à couler des bougies.

La fonte et la coulée des cierges revenaient de droit aux Mathieu Mouchet.

A cet effet, la salle du bas contenait toute une batterie de moules ; les uns cunéiformes, les autres longs et droits comme des hallebardes suisses, d'autres encore effilés et courts ou minces comme des lianes, ceux-là, pour la queue-de-rat.

Entre mes cours, je ne rêvais pas de plaisirs plus doux que de tendre la mèche au centre des moules et d'y verser la cire fondue à même la casserole à long bec.

Ma spécialité se trouvait être la bougie blanche pour lustres et candélabres ; je n'ai jamais réussi la queue-de-rat. Avec un peu de pratique j'y serais arrivé, Fanchette me le répétait souvent, mais je professais pour cette chose informe le même dédain que pour la note carrée.

Malgré ces divergences de goût, la fille du sonneur-chantre et moi étions une fière paire d'amis.

J'allais sonner l'angélus de midi et du soir avec elle.

Sur la semaine, comme nous ne mettions qu'une cloche en branle, elle tintait les neuf coups, trois à trois, et lâchait la corde pour la toute-volée.

Je n'en craignais pas un pour donner un tour à la petite cloche de Saint-Vénérand ; mais, je n'ai jamais pu tinter trois coups de suite ou donner au battant une note seule, comme dans le glas des morts.

Quand une fête se présentait, nous ébranlions les deux cloches, en mesure, pendant un quart d'heure.

On s'échauffait. Fanchette avait les joues roses, presque rouges, et comme je me piquais au jeu, je me laissais emporter à bout de bras, à deux pieds des dalles, pour retomber avec le va-et-vient du bourdon. Elle aussi lâchait la corde au-dessus de sa tête, les bras en l'air et les yeux au dôme. Ma foi, elle était bien belle dans cette posture et j'en manquais parfois perdre équilibre.

Vous avez vu de ces statues de marbre blanc, les mains hautes, les yeux au ciel, drapées de robes flottantes tirées à la poitrine par le renversement de la tête en arrière, eh bien ! c'était l'exacte posture de Fanchette dans sa camisole, sonnant en face de moi les angélus de Saint-Vénérand.

* * *

Or, c'était la veille de Pâques, fête carillonnée ; le maître chantre et sonneur, Mathieu Mouchet, nous fit venir, sa fille et moi, vers onze heures, dans la salle basse, où se fabriquaient les bougies.

—Aujourd'hui, dit-il, nous sonnons une demi-heure, dix minutes avec la petite cloche, pendant que je chante des airs avec le maillet de bois et

le battant du bourdon, dix minutes avec la grosse cloche, tandis que je carillonnerai la petite ; puis, à un moment donné, je frapperai trois coups sur le chambranle et vous sonnerez le chœur. C'est bien entendu ?

Mes amis, je tenterai la chose la plus difficile de ma vie, aujourd'hui, et je réussirai ; je deviens ambitieux en vieillissant. Je battrai l'air de la prose de Pâques : *victimæ paschali laudes*. Ça ne s'est jamais fait auparavant et vous verrez le succès. Par exemple, pas de paresse et de l'ensemble. Aux trois coups sur la charpente.—Pan, pan, pan—partez, changez, reprenez, en chœur.

Electrisés par ce discours et pénétrés de l'importance de nos fonctions, Fanchette et moi gravâmes les degrés de pierre de l'église quatre à quatre.

Le vieux Mathieu nous suivait ; il monta l'escalier en spirale qui disparaissait dans le clocher par une trappe. Trois étages composaient le beffroi de Saint-Vénérand, le premier, noir, où logeait l'horloge, le deuxième où se trouvait le joug des cloches ; celui-là était déjà étroit, ne laissant de place que pour un homme à plat ventre quand les cloches se balançaient ; le troisième n'était accessible qu'aux martinets et il s'en nichait des tribus, tous les printemps, dans le donjon pointu, aérien et musical.

Nous attendions la demie, lorsque Mathieu Mouchet passa la tête par la lucarne, et, le doigt sur les lèvres, laissa tomber d'en haut ces deux mots :

—Attention, enfants.

On entendit soudain le coup de l'horloge et l'angélus ordinaire suivit, égrené de trois en trois, puis vint le carillon. Je relayai Fanchette cinq minutes, au bout desquelles l'impérieux—Pan, pan, pan, vibra à travers les planchers et les plâtres, jusqu'à nos oreilles.

C'était le moment. On distingua : *victimæ paschali laudes* : aussi nettement, aussi clairement que le vieux Mathieu les frappait au lutrin de sa voix à lui.

Les ménagères qui préparaient le dîner vinrent écouter sur le pas de leur porte.

--Etait-ce assez beau !

—En avait-il de l'imagination ce vieux Mathieu !

—Et tout cela sur la même cloche !

En-bas, nous ne perdions pas une note.

Fanchette était plus légère qu'une plume ; ses tours de corde étaient fantastiques, sa camisole indiscreète semblait lui serrer trop le cœur, débordant du triomphe paternel.

La prose finissait : *tu nobis victor Rex miserere*.

En même temps, au lieu du maillet nous entendîmes la voix formidable du père Mathieu.

—Ça y est, les enfants, en chœur.

Je bondis sur ma corde, je sens une résistance ; la cloche de Fanchette balbutie et rend un son mat ; en m'arc-boutant au mur, je tire seulement un tintement de glas du bourdon.

Fanchette est blanche comme un surplis, de rouge qu'elle était, il y avait une minute. Nous sommes là, atterrés, essayant, l'un après



l'autre ou dans un effort commun de ranimer notre cloche, mais nous n'en tirons qu'un lugubre et sinistre glas.

Et l'ordre formel du père Mathieu dix fois ressassé !

J'interroge Fanchette du regard.

—J'ai peur, moi, dit-elle.

En effet, c'est étrange ; il y a donc un nœud à la corde, la cloche s'est décrochée ; enfin, il y a quelque chose.....

—Monte voir, me dit Fanchette.

Je grimpe d'une haleine jusqu'à la trappe et m'enfourne dans le carré de l'horloge. Le grincement du balancier et son toc assourdi m'effrayent. Je crie.

—Père Mathieu ! Aïe, père Mathieu ! Qu'est-ce qu'il y a ?

La nuit était si noire dans ce carré que je ne distinguais pas l'échelle, qui menait à la loge des cloches.

Pour comble de malheur, l'infernal ferraillement des douze coups de midi vint me surprendre dans cette obscurité, et, le marteau, tombant sur le bourdon comme sur une masse inerte, me donna la chair de poule.

Je me précipitai affolé dans l'escalier, dans la lumière, dans la foule. Car les commères et les hommes remplissaient l'église, venant s'enquérir de ce qui se passait.

Je ne pus dire un mot ; j'étais hébété ; je n'avais rien vu ; le père Mathieu n'avait pas répondu.

Monsieur le curé était là aussi ; il retroussa sa soutane et serra fortement sa ceinture.

Les deux garçons du forgeron montèrent après lui.

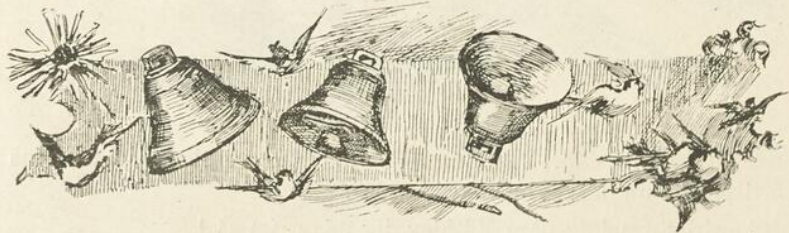
Un quart d'heure plus tard, des piétinements firent craquer le plancher où logeait le cadran, et monsieur le curé, allongeant la tête en dehors, dit :

—Les enfants, emmenez les enfants.

Une vieille femme nous prit par la main et comme Fanchette pleurerait :

—Nous l'avons tué... les cloches... trop vite—elle affirma. Il est mort de joie...

JULES LANOS.



UNE EXECUTION CAPITALE EN FRANCE

ASPECT DE LA PLACE. TOILETTE DU CONDAMNÉ.
SA MORT.



E me propose depuis quelque temps de faire une étude sur les peines corporelles et d'exposer les arguments qui militent en faveur de modifications à introduire dans les lois criminelles. Il y a là une question qui préoccupe aujourd'hui plus que jamais les sociétés. Je me contenterai, quant à présent, de placer sous les yeux des lecteurs de la *Revue Nationale* le triste tableau d'une exécution capitale en France. (Février 1894.)

Désireux que mes observations puissent servir aux autres, je veux raconter tout ce que j'ai vu ; je veux évoquer dans mon souvenir toutes les impressions pénibles de cette nuit. Peut-être satisferai-je quelque chose de plus que la curiosité du lecteur ; peut-être pourra-t-il retirer quelques enseignements de ce récit.

Mathey, un jeune homme de 20 ans, avait assassiné une vieille femme de 83 ans pour la voler et il l'avait ensuite odieusement outragée.

Traduit devant la cour d'assises de la Manche, au mois de décembre 1894, il fut condamné à mort. Depuis le jugement la ville de Coutances, qui n'avait pas vu d'exécution capitale depuis 1861, discutait avec passion sur le dénouement de cette affaire.

Le pourvoi en cassation contre l'arrêt venait d'être rejeté par la cour Suprême, et le condamné ne pouvait plus compter que sur la clémence du Président de la République.

Le 4 février, le défenseur de Mathey fut appelé à la Présidence, mais, dès le surlendemain, le bruit courut que toutes les démarches étaient restées infructueuses. L'exécution allait donc avoir lieu à bref délai.

Dès lors la curiosité publique se tint sur ses gardes ; une soif insatiable d'assister à un spectacle nouveau, quelque lugubre qu'il fût, s'empara du bourgeois comme de l'ouvrier. N'eût-on pas dit qu'il s'agissait

d'une première à sensation dans un théâtre, car les femmes elles-mêmes, toujours avides de sensations violentes, ne voulaient pas se laisser prendre en défaut. Les employés du télégraphe étaient sur les dents, leur besogne avait triplé. Il fallait bien signaler à ses amis la fatale nouvelle.

Mathey était donc à jamais perdu : on ne discutait plus que de sa conduite devant l'échafaud. Affronterait-il gaillardement la mort comme Campi, Marchandon et tant d'autres, regarderait-il la guillotine en face ? ferait-il bon marché de sa vie ? et les conversations d'aller grand train.

Le vendredi, vers 4 heures de l'après-midi, on annonça l'arrivée de M. de Paris (on appelle ainsi le bourreau). Des malins l'avaient même vu. Un wagon recouvert d'une grande bache stationnait en gare. C'était la terrible machine et le bruit se propagea à travers la ville avec une rapidité incroyable.

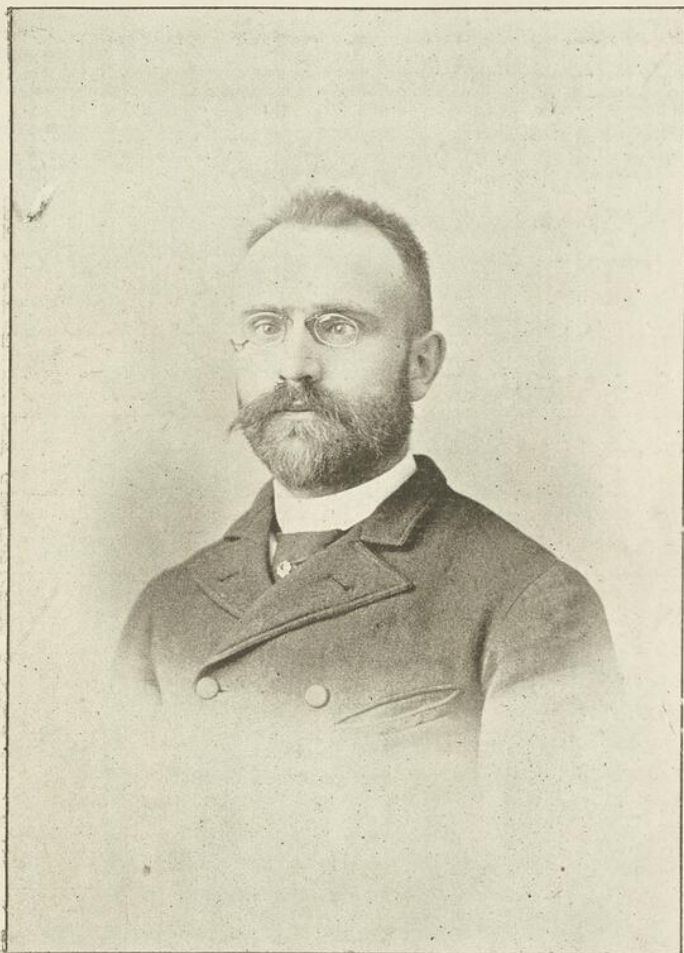
A minuit, 500 ou 600 personnes se tenaient aux alentours de la prison et déjà se querellaient pour avoir les meilleures places ; elles ne voulaient rien perdre du drame qui allait se dérouler. Le commissaire de police vint leur annoncer que rien n'était encore prêt, mais il ne pût que difficilement les convaincre et les décider à se retirer. Pendant ce temps, le condamné qui s'était confessé et avait communiqué le matin même, qui, d'ailleurs, ne dormait plus depuis quelques jours, pouvait facilement entendre le bruit de la foule.

Le lundi suivant, au train de midi, sortaient de la gare quatre hommes dont un, gros, court, barbe grisonnante et en pointe, portant chapeau haute forme, une cravate blanche et un pardessus marron. Ils prirent une voiture à la hâte et se firent conduire à l'hôtel de France. C'étaient Deibler et ses aides. Le maître d'hôtel qui allait les héberger n'avait cédé qu'aux injonctions de l'administration et ne recevait ses nouveaux hôtes qu'à contre-cœur. D'ailleurs, son hôtel garda pendant assez longtemps le nom d'hôtel du bourreau. On ne peut, en effet, se défendre d'un certain sentiment de répulsion pour l'exécuteur des hautes œuvres et tout ce qu'il touche.

Deux cents hommes du 136 de ligne ainsi que 50 gendarmes arrivèrent par le train de 4 heures. Ces hommes étaient destinés à assurer le service d'ordre et à faire bonne escorte autour des voitures contenant les bois de justice.

Les trains du soir entrèrent en gare littéralement bondés de monde ; un mouvement considérable se fit sentir dans cette petite ville de 8,000 âmes, d'ordinaire si calme. Les cafés, les restaurants, les hôtels allaient rester ouverts toute la nuit. Cela devait être assurément un événement extraordinaire, une exécution !

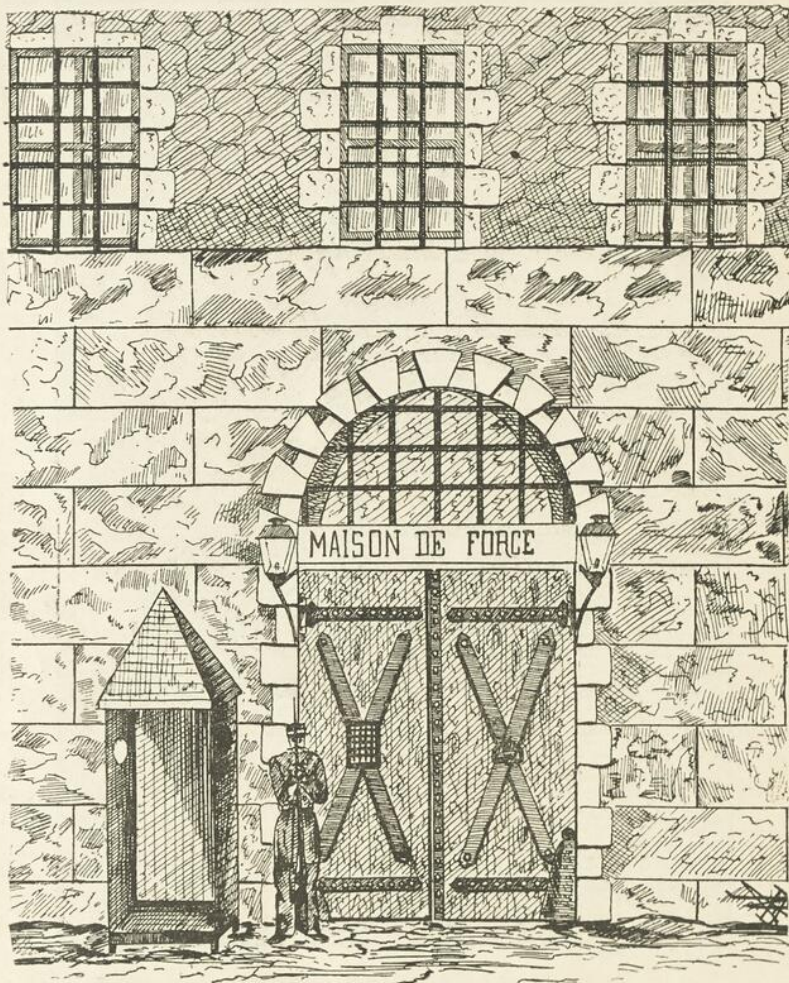
La prison forme un rectangle de 100 verges de profondeur sur 60 de largeur. Son mur d'enceinte à environ 8 verges de haut. Sans archi-



M. ALEXANDRE GIRARD

itecture aucune, avec une seule porte d'entrée au couchant, il offre un aspect sombre et sévère.

Devant la porte s'étend une petite place plantée de quelques arbres, donnant accès, au sud, sur le boulevard. Au nord et à l'ouest s'élèvent



de hautes murailles servant de clôture aux jardins du palais de justice et de particuliers.

Le temps était beau ; il n'y avait pas de brouillard, la nuit était très sombre, humide sans pluie, froide sans gelée, une bonne nuit de février.

A dix heures du soir, la troupe vint prendre position sur la place. Trente gendarmes à cheval formaient une première ligne du côté du boulevard. Devant eux, un cordon de fantassins qui se prolongeait en un grand cercle pour protéger le lieu du supplice contre l'invasion de la

foule. Devant la porte de la prison se promenaient à pas lents quelques sergents de ville.

Nous entendîmes, vers minuit, le bruit de lourdes roues et nous vîmes arriver un fourgon massif attelé de trois chevaux ; derrière suivait un autre fourgon plus petit et plus bas, ayant la forme d'une longue caisse. Le premier contenait la guillotine, le second le panier destiné à recevoir le cadavre immédiatement après l'exécution, et à lui servir de cercueil provisoire. Trois hommes, en blouse courte, marchaient à côté des voitures. C'étaient les aides de Deibler en tenue de travail.

Un de mes amis m'avait bien supplié de lui faire obtenir une de ces cartes que l'on ne délivre qu'à quelques rares privilégiés et qui permettent de circuler dans l'enceinte réservée. Je lui avais procuré cette faveur et je m'étais décidé à l'accompagner. Nous nous approchâmes du bourreau qui, pour le moment, était devenu le seul objet de l'attention générale. Le commissaire de police, l'officier qui commandait les soldats, le lieutenant de gendarmerie semblaient échanger avec lui quelques politesses et se concerter pour le service d'ordre. Assurément, ils le considéraient comme un personnage important et, de fait, n'était-il pas ici l'être le plus intéressant après Mathey.

Les ouvriers ouvrirent le fourgon, sortirent les différentes pièces qui composent le fatal instrument et en commencèrent le montage à 60 verges vers l'est de la porte de la prison. Des coups de pioches redoublés tombèrent, sinistres, dans cette nuit profonde et l'on vit deux lanternes, comme deux spectres lugubres, jeter une lumière blafarde sur le sol. Trois heures venaient de sonner à la cathédrale ; la foule grossissait toujours, car un bruit sourd et indéfinissable s'élevait de plus en plus intense derrière la haie de soldats.

Je me rapprochai d'eux. Ils se tenaient immobiles et un peu serrés, ils semblaient vouloir se protéger contre le froid toujours très sensible à cette heure ; leur visage respirait l'ennui, la résignation et sur toutes les figures je lisais la même expression d'impatience, et la foule de s'agiter, de se bousculer. De temps en temps un cri s'en détachait :

Ohé, Mathey, ohé Mathey, fallait pas qu'y aille.—Puis c'étaient des coups de sifflet, des poussées, des querelles pour se faire de la place. Le refrain d'une chanson cynique se glissait, en serpentant de bouche en bouche ; l'écume de la société n'avait pas manqué le rendez-vous au milieu de milliers de personnes. Ce n'était d'ailleurs pas un vacarme toujours égal, il y avait de grands tumultes, des convulsions au milieu desquelles on découvrait parfois des notes aiguës des voix féminines ou enfantines. On eut dit le mugissement de la mer, quand les vagues viennent déferler sur la plage avec furie. Puis ce grondement se calmait et semblait se recueillir. Tantôt il s'enflait, se soulevait, s'élançait avec un redoublement de violence, comme s'il eut voulu tout engloutir, puis

s'apaisant par degrés, se calmait pour se courroucer encore, sans se lasser, toujours, sans fin.

Mais que signifie ce tapage, me demandais-je ? Exprime-t-il la joie, la méchanceté, la cruauté ? Le peuple veut-il se venger d'un scélérat ? Quels sentiments animent ces cœurs exaltés, avinés ? Et bien, non, je n'ai pu voir là qu'un vacarme délirant sans découvrir de sentiment déterminé.

Cependant, les ouvriers avaient édifié l'échafaud. Les deux poteaux, séparés de trois quarts de verge pour le couteau qui va de l'un à l'autre, se dressaient dans le ciel sombre avec un aspect plus étrange que lugubre. Je m'étais figuré que cet instrument de justice avait l'air plus imposant. C'était simplement quelque chose de sinistre sans grandeur. A la lueur des lanternes et du jour qui commençait à poindre brillait le couteau, placé tout en haut de la machine, et comme prêt à faire son devoir. Au pied du montant de droite se tenait ouvert le grand panier d'osier ressemblant à un coffre couleur de sang ; il était rempli de sciure de bois. Tout à l'heure le bourreau y jettera le corps encore chaud et la tête tranchée et toute palpitante du supplicié.

Deibler, à droite de la machine, comme le boucher qui prépare ses outils avant d'abattre ses animaux, fit plusieurs essais. Cinq ou six fois il fit glisser dans la rainure l'énorme couteau qui, dans sa chute, lançait comme un éclair et rendait un bruit sourd, et assurément terrifiant dans le recueillement de la nuit. La foule s'était, en effet, calmée pour assister à cette répétition générale du drame.

Enfin tout sur la place était prêt. Le procureur de la République, le greffier de la cour d'assise, l'aumônier de la prison, le défenseur de Mathey, quelques journalistes et moi, nous pénétrâmes à 6 heures dans la prison. Le défenseur du condamné avait reçu de son client, quelques jours auparavant, une longue lettre dans laquelle celui-ci lui demandait comme dernier service de ne pas l'abandonner avant la fin. Je crois à propos de signaler le courage de cet avocat, qui malgré l'émotion qui l'empoignait, remplit son devoir jusqu'au bout ; son courage fut admirable.

On nous fit entrer dans une pièce haute et étroite ayant pour tout ameublement un tabouret au milieu. C'était là qu'on allait faire la toilette du condamné. Après avoir traversé une petite cour carrée, nous arrivâmes devant une grande porte en fer. Le geôlier passa devant nous, fit glisser doucement les verrous et le penne de la serrure. La porte roula, sans grincer, sur ses gonds.

Sans proférer une seule parole, nous entrons dans une large pièce rectangulaire, faiblement éclairée par une veilleuse, un lit à gauche était vide ; dans le fond, un gardien était assis. Derrière la porte, blotti dans l'angle, le condamné se cachait. Il avait entendu les clameurs de la foule, la terreur l'avait saisi et comme dans un cauchemar, il s'était levé.

Le Procureur de la République lui dit, d'une voix entrecoupée qui trahissait l'émotion : Mathey votre recours en grâce a été rejeté, l'heure de l'expiation est arrivée.

Le prêtre ajouta : du courage, mon enfant.

Il n'était pas difficile de lire sur nos visages le trouble que nous avions causé ces paroles, Mathey seul parut ne rien entendre, il ne bougea pas, ses yeux à demi-fermés restaient immobiles, pas un mot ne sortit de sa bouche, son visage atterré resta inerte.

Deux hommes saisirent Mathey, pendant que Deibler signait sur le registre d'érou la remise du condamné entre ses mains. Ils lui enlevèrent la camisole de force, sorte de blouse en toile bleue et rude, attachée sur le dos par des lanières et des boucles, munie de longues manches fermées, reliées à la ceinture par de fortes ficelles.

Mathey avait les cheveux noirs, épais, un peu ondulés, les sourcils longs, un front découvert, le nez régulier, quelques poils au menton, de taille moyenne mais bien proportionnée.

Rencontré ailleurs que dans une prison, il eût certainement produit une impression favorable. Malgré le sentiment de dégoût que m'inspirait l'assassin, qui avait tué une pauvre vieille, qui l'avait odieusement outragée, je ne pouvais me défendre d'une certaine pitié pour ce jeune homme que la mort allait emporter dans un instant.

Les deux aides avaient pris les bras de Mathey pour les attacher en croix derrière le dos ; son corps était entouré de lanières.

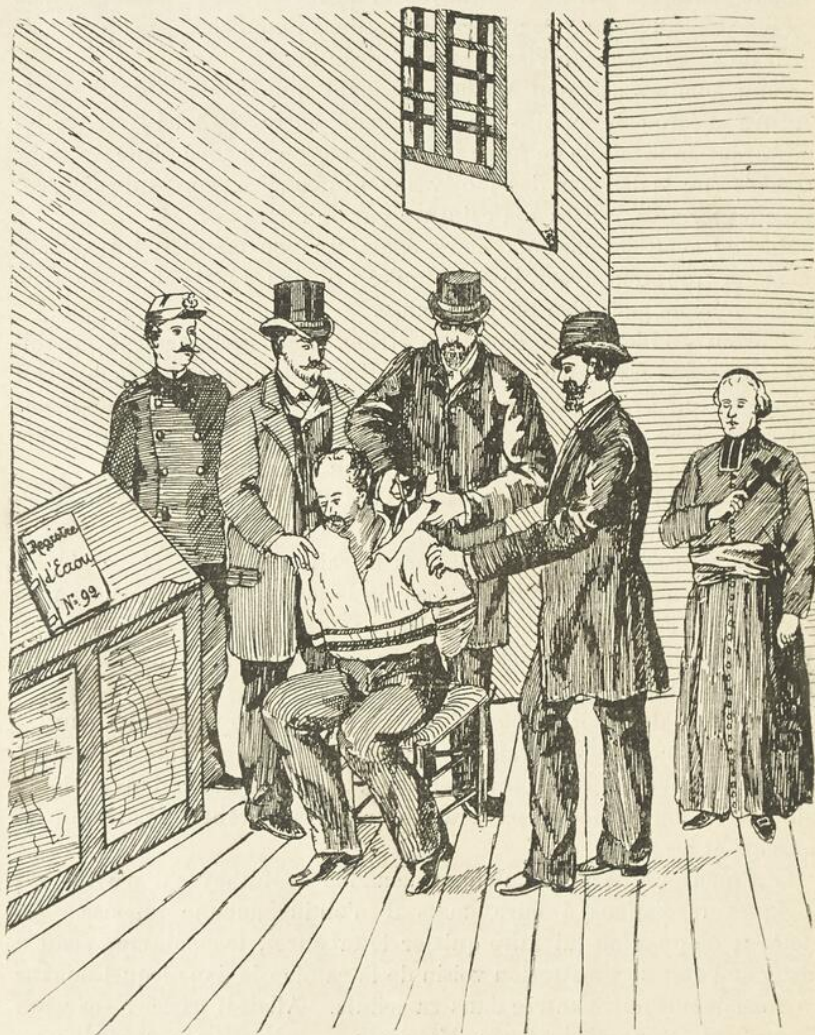
Le cortège se dirigea aussitôt vers la salle dont il a été parlé plus haut. Le condamné ne marchait pas, on le portait. Il fut placé sur le tabouret et l'opération de la toilette fut rapidement achevée. Ces cheveux tombèrent sous quelques coups de ciseaux, le col de la chemise fut largement échancré.

Le haut du dos était découvert, on voyait les omoplates, nos yeux se fixaient sur ce cou blanc, frais et robuste . . . L'imagination y dessinait involontairement une ligne transversale . . . Là, pensais-je, dans quelques minutes, la lourde hache passera, coupera les vertèbres, tranchera les muscles et les nerfs.

Le Procureur de la République demanda à Mathey s'il n'avait pas quelques révélations à faire, mais il n'obtint aucune réponse. Au moment où on allait lui faire quitter le tabouret, le condamné sembla sortir de l'état de prostration voisin de la catalepsie dans lequel nous le voyions depuis notre entrée dans sa cellule. Allait-il parler ? ses yeux s'ouvraient, recherchaient son défenseur . . . Mathey le regarda : un éclair mêlé de douceur semblait animer son visage ; d'un geste il montra la poche de son pantalon et nous entendîmes ces mots d'une voix étouffée :—Pour ma mère, merci.—C'était une lettre renfermant les adieux de Mathey à sa mère et lui demandant pardon. Le défenseur la prit, mais sa poitrine s'était gonflée, ses dents claquaient, une grosse

larme roulait sur son visage. Il détourna la tête. Un frisson me traversa le corps, je crus que j'allais me trouver mal.

Il était 6 heures 20 minutes. Je me dirigeai en toute hâte vers la guillotine. Pour la première fois, j'assistais à une exécution capitale et je voulais la voir dans ses moindres détails, dans toute son horreur.



Le monstre, qui attendait sa proie, s'offrit de nouveau à ma vue avec ses deux poteaux et son couperet en l'air. Les visages des soldats me parurent livides comme la mort. La porte de la prison s'était ouverte. Mathey avait été pris, placé dans un des fourgons avec les aides, le prêtre et son défenseur. La foule s'était calmée, et l'on venait d'entendre

un sourd branle-bas. L'officier avait commandé aux soldats : portez-
armes, les gendarmes avaient mis sabre au clair. Reibler, debout
comme une tour noire, près de la machine, ne demandait qu'à agir.

Le fourgon s'arrêta au pied de l'échafaud, un cri déchirant s'en
échappa. Les aides descendirent le condamné, le couchèrent sur la
planche, la tête serrée dans la lunette. Deibler la saisit par les cheveux
pour s'assurer qu'elle était bien fixée, il appuya sur le bouton, le
couperet glissa et produisit un bruit sourd, un flot desang jaillit, le corps
et la tête furent prestement jetés dans le panier. La justice des hommes
était satisfaite.

Tout devint obscur autour de moi, la terre semblait se dérober sous
mes pieds. Mais je me remis vite de mon émotion. Je me dirigeai vers
ce flot d'êtres humains qui se déroulait devant moi.

Que tous ces visages étaient mornes, somnolents, hébétés ! Quelle
expression d'ennui, de fatigue, de mécontentement, de dépit, de curiosité
dégue ! Ils n'avaient rien vu et, d'ailleurs, eussent-ils put suivre comme
nous toutes les scènes de ce drame, quelle utilité auraient-ils retiré de
cette nuit démoralisante, de cette exécution qui d'après la loi doit
atteindre un but moral. Nous en sortions attristés, écœurés.

J'ai promis de ne pas discuter la nécessité, l'utilité des peines corpo-
relles, je tiendrai ma parole. Je n'ajouterai que deux lignes extraites
d'une lettre que m'adressait le 2 mars dernier le greffier de la cour
d'Assises de la Manche.

" Les assises s'ouvriront le 29 mars courant ; il y aura une vingtaine
d'affaires dont trois assassinats commis la même semaine. Tu vois que
depuis l'exécution de Mathey, notre département qui ne comptait pas
plus d'un assassinat en moyenne par an, marche vers le progrès.
Aurions nous encore des chances de voir Deibler ?

ALEXANDRE GIRARD.



CAUSERIE CANADIENNE

Il me semble, n'est-ce pas, qu'un homme, qui n'a jamais mangé, ni *soupe aux pois*, ni *blé-d'Inde bouilli*, ni *galettes de sarrasin*, doit être un malheureux, pour qui la fortune a été d'une sévérité inquiétante ?

Car, refuser un de ces plats exquis à un être humain, est une barbarie, un acte de cruauté, dont il vous sera difficile de trouver le pareil, soit dans l'antiquité, soit de nos jours.

Tout invraisemblable que la chose puisse paraître, je viens d'être la victime de la privation douloureuse d'une *assiettée* de soupe aux pois sur laquelle je fondais les plus douces espérances.

Invité par une mienne parente de la campagne, elle a positivement refusé de m'en servir, en établissant que ce mets copieux n'était pas dans la note moderne, tout au plus bon à alimenter les robustes et grossiers estomacs de nos *habitants*.

Crédié ! Comme elle y allait, ma chère parente !

Heureusement que la soupe aux pois conserve toujours une invincible force de résistance, car, sans sa valeur réelle, constatée par des nuées d'amateurs, elle serait vite disparue de la circulation culinaire.

Battu sur ce terrain, j'esquissais une attaque timide vers la galette de sarrasin.

Ce fut une déconfiture, dont je garde encore le cuisant souvenir.

— La galette de sarrasin ! mais, mon cher, d'où sortez-vous donc, je vous prie ? vous me faites vraiment l'effet de ces fossiles, qui remontent aux surfaces, après des siècles d'enfouissement. La galette de sarrasin est un plat qu'aucune famille *respectable* n'oserait mettre sur sa table, même après invitation spéciale.

Un peu désarçonné, comme bien vous le pensez, je donnai à ma physionomie l'expression d'une tristesse digne, craignant de me compromettre davantage.

Voilà où nous en sommes, pensai-je, avec une certaine amertume ; plus de galettes de sarrasin, plus de soupe aux pois, mais, grands dieux ! que nous reste-il donc ?

Je laisse à mes lecteurs le soin de résoudre ce problème ardu, en me réservant la jouissance discrète de savourer, en tête-en-tête avec les souvenirs de mon enfance, une bonne pile de galettes, confectionnées par une personne sûre, qui sourit un peu trop dédaigneusement à mes faiblesses, il est vrai, mais qui, je l'espère, ne me trahira pas auprès du public d'élite.

Je ne voudrais pas outre mesure donner un piedestal national aux mets que je viens de citer plus haut, mais, cependant, je les préfère à ceux que nos canadiens semblaient vouloir adopter pour leur ordinaire quotidien, en 1890.

A cette époque, j'étais loin du pays, et, un beau jour, une dépêche, ainsi conçue, me tombe sous les yeux :

— "Montréal, 7 avril, 1890. — On nous apprend que la famine règne dans le district d'Arthabaska et que les habitants de ce pays, après avoir dévoré leurs chiens, avaient tué et mangé leurs *propres enfants*."

C'était écrit, et j'en gémis encore.

Oui, chers lecteurs, il paraît que vous y alliez rondement, à cette époque. Vos chiens merveilleusement frits dans vos casseroles, n'ayant pas suffi à apaiser la faim aigüe, qui vous dévorait, sans faire ni une ni deux, vous aviez croqué vos propres enfants, après les avoir au préalable soumis à l'épreuve d'une cuisson convenable.

Certes, cette dépêche me parut bien un peu fantaisiste dans le moment, mais, en arrivant au cercle, je reconnus des marques non équivoques d'étonnement sur les traits de quelques-uns de mes camarades, qui avaient également lu leur journal du matin.

Plusieurs veulent bien atténuer cette étrange nouvelle et l'attribuer à une erreur télégraphique ; d'autres, ma foi, ne peuvent se défendre d'une certaine inquiétude et me demandent si mes enfants se portaient toujours bien.

Peut-être craignaient-ils d'apprendre que je les avais mangés.

Et, diable, ils auraient eu quelque peu raison de me croire capable d'un tel festin, sachant à quelle race d'anthropophages j'avais l'honneur d'appartenir.

Qu'importe, j'étais furieux contre le télégraphe, contre mes camarades et contre mes compatriotes.

— C'est ça, m'écriai-je, amèrement, ne vous gênez plus au Canada. Dédaignez les légumes, le bon veau, les grillades de lard, cet excellent

mouton et l'honnête bœuf du pot-au-feu conjugal, et aiguisiez vos canines sur les mignons biftecks des tendres et dodus rejetons, qui autrefois étaient appelés à faire l'honneur de notre race. Actuellement, ils ne sont guère aptes à faire autre chose que de beaux fricots, mijotés à point. Cette nouvelle théorie de Malthus aura certainement le mérite d'égayer nos banquets fraternels, où le menu sera exclusivement composé de tendres garçonnets et de gracieuses fillettes.

Mon amertume, grandissant avec mon éloquence, je m'étais même un peu laissé aller jusqu'à penser que les canadiens seraient bientôt amenés à pousser le raffinement jusqu'à boulotter, toute crue, l'aimable progéniture, qu'ils avaient créée et mise au monde pour le plus bel ornement de leurs marmites.

Jusqu'à cette nouvelle évolution nationale, indiquée par ce terrible télégramme, j'avais encore confiance en l'avenir de ceux qui habitaient les rives du Saint-Laurent, mais après, je me sentais pris d'un doute désespérant.

J'avoue cependant que cette malencontreuse dépêche s'effaça bientôt de mon esprit, et que je l'attribuai à quelque correspondant aux abois, avide de réclames à effet.

Pour conclure ces remarques, je tiens aussi à proclamer hautement que j'étais convaincu à l'époque, après réflexion, que les canadiens ne mangeaient pas leurs enfants en temps de famine.

Cela m'aurait d'ailleurs fait une si grande peine, moi qui avais tant de petits frères, neveux, ou nièces, que je tenais à revoir intacts, à mon retour au Canada.

Car, vous pensez bien, que j'aurais été péniblement affecté si j'avais appris, en arrivant, qu'ils avaient tous été dévorés à la sauce blanche.

Et puis, ces pauvres petits, nous en avions si grand besoin pour peupler notre cher Canada.

Ainsi, je le proclame encore hautement, je croyais mes chers compatriotes incapables de se livrer à une gastronomie si perfectionnée, quoiqu'en eut dit le télégraphe.

Mais, par contre, j'espérais trouver la soupe aux pois à sa place.

Je croyais voir la galette de sarrasin dans nos poêles.

J'aspirais au plaisir de manger du fricot de pattes, des grillades de lard, des grosses crêpes, de la *berlouche*, du pain doré, du blé-d'Inde, du pain et du lait, de la plantureuse soupe aux choux, etc.

Et qu'ai-je trouvé en échange, grands dieux ? Je n'ose le dire.

On a honte, dans nos campagnes de manger de ces succulents plats primitifs, qui faisaient des estomacs solides et des muscles vigoureux.

Je me défends d'être lyrique, mais j'établis ma situation, en proclamant franchement mes désirs et mes goûts.

Les voici :

Quand j'irai vous faire visite, chers lecteurs, donnez-moi une bonne assiettée de soupe aux pois, avec une grillade de lard, des œufs au miroir et des *pétaques fleuries*, et vous verrez quel appétit j'aurai !

R. DE LA PIGNIÈRE.

MODES ET MONDE

Tout Montréal s'illumine sous les chauds rayons d'un soleil d'été. C'est une véritable éclosion de verdure aux arbres, de fleurs et de choses charmantes dans l'élégance féminine.

C'est le moment de donner le *ton* à toutes les toilettes et il faut avouer que la chose est assez embarrassante.

Jamais on n'a vu un aussi vaste choix de tissus et de nuances fines et il y a dans les crépons, qui conservent toujours leur popularité, une immense variété qui va jusqu'à l'infini.

En général, les nuances nouvelles sont seyantes ; pourtant dans le nombre il en est de fades et indécises qui ne doivent être choisies qu'avec ménagement car elle soutiennent mal la lumière du grand soleil.

Chaque jour apporte des surprises nouvelles dans ce vaste domaine que nous appelons la mode et il me serait un peu difficile de vous les signaler toutes, ne sachant pas où commencer au milieu de tant de choses qui toutes semblent mériter une attention particulière.

Robes, vêtements, chapeaux charment également, mais des chapeaux j'en parlerai peu, car les têtes sont aujourd'hui coiffées pour l'été.

J'appuierai seulement en passant sur le fait que les fleurs se portent encore à profusion. On en met partout : sur les chapeaux, autour du cou, à la ceinture, et l'on voit dans la rue onduler parfois de gracieux parterres. Bien que toutes ces fleurs soient artificielles, elles sont si bien imitées, jouant si bien le naturel que leur apparition donne le désir de les cueillir.

Il ne faut pas oublier en fait de tissus légers, les calicots, ce que nous appelons plus vulgairement les *indiennes*. Jamais on n'a vu encore autant de nuances et de dessins réunis, et rien n'est plus frais, plus coquettement pimpant qu'une jolie toilette toute en calicot, garnie de dentelle ou de rubans.

Hélas ! les manches ne perdent pas un pli de leur ampleur. Je ne sais, chères lectrices, si vous avez fait connaissance du *fibre chamois*, qui

est une espèce de papier de pulpe qui sert à conserver aux manches toutes les dimensions voulues. Cette nouvelle invention a l'avantage de ne jamais rien perdre de sa raideur même à la pluie, à l'instar de toutes les mousselines empesées qui tombent si vite. Aussi ce n'est qu'après avoir moi-même éprouvé les qualités durables du *filbre chamois* que je vous le recommande.

Cela se vend trente-cinq sous la verge et trois quarts suffisent pour une bonne paire de manches.

Les jupes sont toujours très-larges ; il faut que les godets tombent droits, d'une coupe irréprochable ; très-étroits sur les hanches, ils vont en s'élargissant jusqu'au bas de terre.

Après avoir consulté les dernières modes parisiennes et les mieux autorisées en la matière, je dois déclarer que les jupes doivent être unies.

Oui vraiment, les jupes sont tout unies et tombent en plis austères. Le moindre ornement leur donnera, dit-on, un air démodé, ce qu'il faut éviter à tout prix.

C'est à ne pas s'y comprendre car en parcourant le *Deleniator*, le *Metropolitan* et autres journaux de modes anglais illustrés, j'aperçois des jupes ayant plusieurs sortes de garnitures différentes.

Cela me fait songer que dans *Gossip*, comédie qu'a jouée madame Langtry à Montréal, une riche maman américaine promettait à sa fille dans l'éventualité prochaine de son mariage, deux trousseaux différents : un pour Paris, un autre pour New-York, les modes n'étant pas les mêmes sur l'ancien et le nouveau continent.

Il est étonnant de remarquer que parmi le vaste choix de tissus les plus éclatants jusqu'aux plus éteints, on place le noir parmi les couleurs les plus en vogue.

On ajoute que ce choix n'est nullement dû au hasard, mais à "l'étude approfondie du mieux." En effet, le noir va universellement aux brunes comme aux blondes, et les tailles les plus minces comme les plus replètes y trouvent également leur compte.

A toutes ces raisons, on peut encore joindre l'idée très pratique que le noir se fane peu, qu'il se nettoie facilement et que l'on doit l'y trouver dans la généralité des toilettes simples aussi bien qu'élégantes.

Les blouses-corsages sont et seront, dieu merci, beaucoup portés. Les *blazers*, avec une coupe un peu plus nouvelle, tiendront encore une large place dans le costume d'été.

Les corsages supportent beaucoup de garnitures : plis bouffants, rubans, dentelles et velours, peuvent tour à tour, ou même tous à la fois, se trouver à leur place sur ces sortes de blouses.

J'aurais aimé à donner quelques conseils sur les jupons, car la ques-

tion du juponnage est assez importante, non-seulement au point de vue de l'élégance, mais encore et surtout au point de vue de l'économie.

Car on peut être élégante, on peut suivre la mode sans modifier son petit budget ou sans trop alléger sa bourse.

Ce n'est point la moindre considération dans la toilette féminine que la lingerie ; malheureusement aujourd'hui, si j'entamais ce sujet si fécond, je dépasserais l'espace qui m'est assigné.

Je remets donc mes conseils, — j'espère que vous ne trouverez pas le mot conseils trop prétentieux, — à ma prochaine causerie.

* * *

Il est bien entendu n'est-ce pas que nous pouvons nous dire privément, dans ces colonnes, de ces choses qui pourraient sembler un peu brutales, étalées au grand jour des journaux quotidiens.

Puis, comme il est convenu aussi que ce coin nous est réservé et que nous n'avons pas à craindre de regards indiscrets, je veux donc en profiter pour dire aux jeunes filles, — les toutes jeunes, naïves et bonnes, sans expérience de la vie — que parfois, sans le vouloir, elles peuvent se rendre coupables d'imprudences qu'elles regretteront plus tard quand l'âge et l'expérience seront arrivés.

Je montais l'autre jour dans un tramway de la rue St-Denis — un tramway découvert dont les bancs sont disposés de façon à ce que vous entendiez plutôt les conversations des personnes placées en arrière de vous, que ce que disent celles qui sont à côté de vous.

En arrière de moi donc se trouvaient deux jeunes gens et l'un disait à son compagnon.

— Il ne se passe guère de jour que je n'aie d'elle un message par le téléphone, si bien qu'à la fin, tu comprends, ça devient ennuyeux.

— Eh bien oui, dit l'autre, c'est comme la petite X. (Je ne donne pas le nom que j'ai pourtant bien compris), à toute heure du jour j'étais dérangé de mes affaires pour aller écouter les insignifiances qu'elle me débitait par le téléphone, j'ai fini par lui faire dire par mon clerc que je n'y étais pas.

Je vous assure que ça m'a fait réfléchir et je me suis promise, à la première occasion que j'en aurais, de prévenir les fillettes assez inconséquentes pour faire un usage aussi mal à propos du téléphone.

Vous ne vous permettriez pas d'arrêter, sans nécessité aucune, un jeune homme dans la rue pour vous informer de sa santé, eh bien, vous n'en êtes pas plus autorisée parce que le moyen de communication n'est pas le même.

Les rôles ne sont pas encore intervertis : ce sont les jeunes gens qui doivent faire les avances et les démarches et non point nous.

Un jeune galant peut demander des nouvelles de votre santé ou vous parler de jolis riens par l'entremise du téléphone, c'est son droit et son privilège, mais, vous ne devez pas oublier qu'il doit être le premier à s'informer de vous et que vous n'avez qu'à répondre, aussi gentiment que possible par exemple. Ça, ce n'est point défendu.

Vous direz : On ne peut donc, sous aucun prétexte que ce soit, téléphoner à un jeune homme ?

Point du tout. Voilà une exagération ridicule. Vous pouvez parfaitement par ce moyen très expéditif faire vos invitations, solliciter un léger service, demander une information sans que votre dignité de femme soit compromise et sans perdre de vue la réserve qui sied si bien à notre sexe.

Il importe peu qu'on soit aimée, adulée, louangée si le respect n'est pas la base fondamentale de toutes les qualités de l'esprit et du cœur. Et la jeune fille qui n'inspire pas ce sentiment à l'autre sexe, celle-là, eh ! bien franchement, je la trouve bien à plaindre.

Une femme d'esprit et de jugement me remarquait dans le cours d'une conversation sérieuse que nous avions ensemble, que dans un amour qui n'était pas appuyé sur le respect, il y avait de la haine pour les trois quarts.

C'est ce qui explique tant de mariages, au début très heureux et qui finissent, souvent même avant l'expiration de la lune de miel, par ne plus pouvoir se souffrir.

Enfin de compte, une femme, qu'elle soit riche, belle, puissante, douée de tous les dons de l'esprit, ne possède qu'une chose : son honneur et sa bonne réputation qui sont synonymes.

Si par ses légèretés, elle les compromet l'un ou l'autre, tous les biens de la terre ne sauraient compenser le mal qu'elle s'est fait à elle-même.

Dans un mois, quand nous nous reverrons, chères lectrices, beaucoup de vous auront pris leur envolée vers nos campagnes si belles...

J'en ai eu une entrevue délicieuse dans un petit voyage que j'ai fait récemment et pendant deux nuits je n'ai rêvé que de lilas en fleurs, que de petits oiseaux qui suspendent leurs nids aux rameaux flexibles et ces vers du poète sont venus à ma mémoire :

Viens ! partons ! Au matin, la source est plus limpide.
N'attendons pas du jour les brûlantes chaleurs :
Je veux mouiller mes pieds dans la rosée humide,
Et te parler d'amour sous les rosiers en fleurs.

FRANÇOISE.

LA BIEN-AIMÉE

PAROLES DE X...

ROMANCE

MUSIQUE DE ROMEO POISSON

[illegible]

Lento, avec expression.

Vois - tu cet - te neige a - mas-

rit. *p* *suivez*

sé - e Par l'a - valanche en ce ra - vin ?

f *rall.*

f *rit.*

p a tempo. *rall.* *rit.*

Plus blanc qu'elle est le front di - vin De ma bien - ai-

suivez *très lié.* *suivez*

1. 2. 3. *4. pour finir.*
molto rit

mé - e. mé - e

molto rit. pp morendo.

2

De cette brebis immolée
Vois-tu couler le sang en pleurs ?
Plus vives brillent les couleurs
De ma bien-aimée.

3

Remplissant les airs de fumée
Vois-tu brûler ce tronc noueux ?
Plus noirs encor sont les cheveux
De ma bien-aimée.

4

Vois de cette torche allumée
La flamme à l'éclat radieux :
Cent fois plus brillants sont les yeux
De ma bien-aimée.



M. JOSEPH MARMETTE

M. JOSEPH MARMETTE

Les lettres canadiennes viennent de faire une grande perte en la personne de M. Joseph Marmette ; la *Revue Nationale* a vu, avec tristesse, s'en aller un de ses collaborateurs les plus émérites, et son directeur, un de ses amis les plus chers.

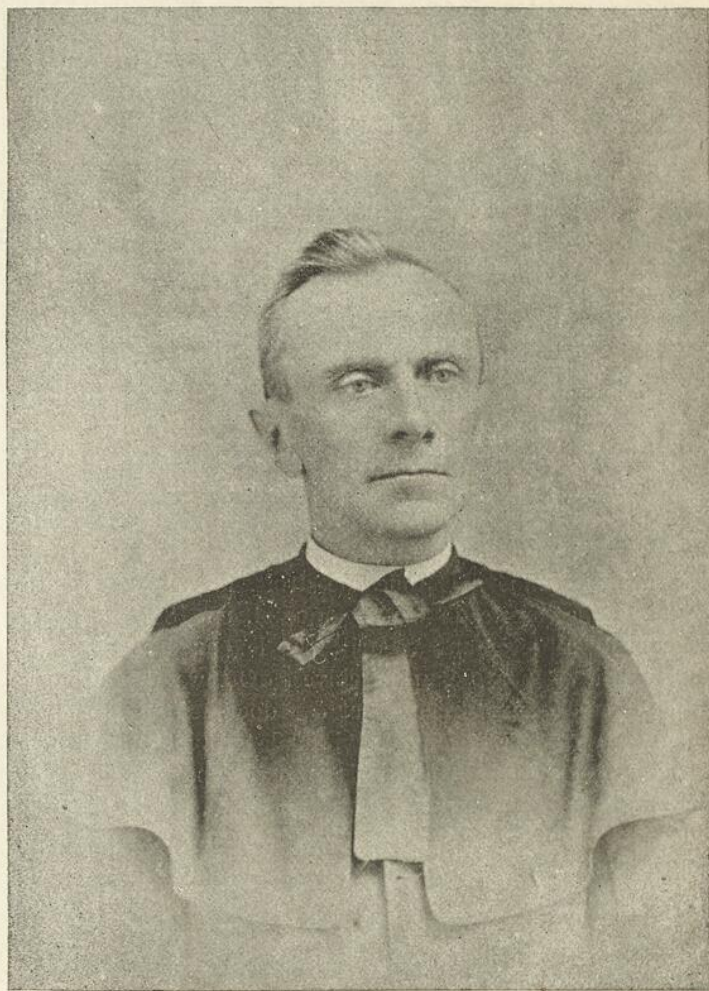
M. A.-D. DeCelles, dans notre prochain numéro, présentera à nos lecteurs un aperçu biographique de l'homme et de son œuvre.

En attendant nous donnons ici de courtes notes, relatant la vie et la carrière de M. Marmette.

M. Marmette est né en 1845, à Saint-Joseph de Montmagny, et était le fils de M. le docteur Marmette, coroner du district de Montmagny et doyen des médecins de la province de Québec ; sa mère était la fille de sir Etienne-P. Taché, homme d'Etat canadien.

Après avoir terminé ses études de droit, le jeune Marmette était employé à la Trésorerie de Québec, quand, en 1882, il fut choisi et envoyé comme représentant à Paris, par le gouvernement d'Ottawa. A son retour, il fut préposé aux archives, à Ottawa, et fut de nouveau envoyé en France, pour y rechercher des documents historiques, concernant le Canada. Ce fut encore lui que le gouvernement envoya, en 1885, comme représentant de la Puissance à l'exposition des colonies à Londres, où il fut reçu par le marquis de Lorne, qui lui manifesta une grande amitié. Deux ans plus tard, il retourna en France pour y réunir de nouveaux documents historiques dont il enrichit le département des Archives d'Ottawa : il était chef de ce département quand la mort vint le surprendre.

X . . .



M. LE CHANOINE L.-E. MOREAU

M. LE CHANOINE L. E. MOREAU

M. L'abbé Louis Edmond Moreau naquit le 18 août, 1834, à Repentigny, du mariage de Benjamin Moreau et d'Angeline Lareau.

Ordonné prêtre, le 19 mars, 1859, il fut nommé chapelain de la Cathédrale. C'est dans l'exercice de ces fonctions, par son zèle apostolique, qu'il a tout particulièrement attiré de Mgr Bourget, qui le nomma aumônier des zouaves pontificaux, à Rome, en 1868.

Un choix plus judicieux ne pouvait être fait. Comme aumônier des zouaves pontificaux, M. l'abbé Moreau fut, pendant ses deux années de service actif, à la fois, un officier distingué et un prêtre modèle. Les anciens zouaves, auxquels il n'avait jamais cessé de porter intérêt, le vénéraient comme un père.

M. Moreau avait été nommé chanoine, en 1860, et il était curé de Saint-Barthélemy, depuis 1879.

Ses funérailles ont été particulièrement touchantes.

A la gare Dalhousie, une nombreuse députation de zouaves pontificaux en tenue, attendait son cercueil, qui fut porté à bras, par ses anciens et affectueux camarades.

Cet uniforme particulier, ces têtes, pour la plupart blanchies et conservant encore un cachet militaire très réel, ce groupement d'individus silencieux manœuvrant au commandement, enfin toute cette mise en scène imposante était bien faite pour frapper les esprits et attendrir la foule.

On voyait bien là l'esprit de solidarité, de camaraderie, d'affection et de respect qui, dans la vie militaire, unit les soldats et les chefs.

M. le chanoine Moreau a joué un rôle très en évidence parmi nos prêtres canadiens et si sa mort est une perte douloureuse pour notre clergé, elle est également un grand deuil pour tous les survivants de l'ancienne armée papale.

Salut à ses cendres !

X . . .



La Rose

Est-il tombé rien de plus beau,
De la main qui forma le monde
Que la rose vermeille ou blonde
Du rosier suave joyau ?

Pourtant cette fleur éphémère
Se flétrit bientôt sans retour.
Mais qu'importe si tout un jour
Sa grâce égaye le parterre.

Faites pour un même destin
Les heures d'amour sont des roses
Sur l'arbre de la vie écloses
Pour embaumer le cœur humain.

Mme DUVAL-THIBAUT



Rout. Brecké



*Page(s) manquante(s)
ou non-numérisée(s)*

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en ligne :

https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html

ou par téléphone **1-800-363-9028**

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 